

Direction du développement de la faune

GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 2002

Exploitation par la chasse et mortalité
par des causes diverses

par

Sébastien Lefort,

Lucie Gignac,

et

Gilles Lamontagne

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Janvier 2005

TABLE DES MATIÈRES

	Page
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VII
1. INTRODUCTION	1
2. HISTORIQUE ET MÉTHODES	2
3. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 2002	5
3.1. L'original : faits saillants	5
3.1.1. La réglementation	5
3.1.2. Les usagers	5
3.1.3. La récolte	7
3.2. Le cerf de Virginie : faits saillants	21
3.2.1. La réglementation	21
3.2.2. Les usagers	21
3.2.3. La récolte	22
3.3. Le caribou : faits saillants	36
3.3.1. La réglementation	36
3.3.2. Les usagers	36
3.3.3. La récolte	37
3.3.3.1. La récolte sportive	37
3.3.3.2. La récolte à des fins d'alimentation et à des fins commerciales.....	38
3.4. L'ours noir : faits saillants	45
3.4.1. La réglementation	45
3.4.2. Les usagers	45
3.4.3. La récolte	46

3.4.3.1 La récolte par la chasse sportive.....	47
3.4.3.2 La récolte par le piégeage.....	48
Conclusion.....	49
4. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE.....	61
4.1. L'original.....	61
4.2. Le cerf de Virginie	62
4.3. Le caribou	62
4.4. L'ours noir	62
APPENDICE 1	67
APPENDICE 2	68

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone de l'orignal au Québec incluant les réserves fauniques - Période de 1976 à 2002	11
Tableau 2. Récolte d'orignaux par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002.	12
Tableau 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'orignal dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002.	13
Tableau 4. Évolution de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1998 à 2002.	14
Tableau 5. Caractéristiques de la population d'orignaux récoltés dans les zones de chasse - Saison de chasse 2002.	15
Tableau 6. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques et de la récolte autochtone - Saison de chasse 2002	16
Tableau 7. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2002.	17
Tableau 8. Chasse contingentée de l'orignal dans les réserves fauniques - Période de 2000 à 2002	19
Tableau 9. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone du cerf de Virginie au Québec incluant les réserves fauniques - Période de 1976 à 2002.	26
Tableau 10. Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1976 à 2002.	27
Tableau 11. Évolution de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1998 à 2002.	28
Tableau 12. Récolte de cerfs de Virginie à l'arme à feu par zone de chasse - Saisons de 2000 à 2002.	29
Tableau 13. Récolte de cerfs de Virginie à l'arc par zone de chasse - Saisons de 2000 à 2002	29
Tableau 14. Récolte de cerfs de Virginie selon les périodes dans les zones de chasse - Saison de chasse 2002.	30
Tableau 15. Récolte et superficie d'habitat pour le cerf de Virginie dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002.	31
Tableau 16. Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse et pour la récolte autochtone - Saison de chasse 2002.	32

Tableau 17. Récolte de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2002.	33
Tableau 18. Résultats de la chasse contingentée de cerfs sans bois - Saisons 2001 et 2002.....	34
Tableau 19. Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec - Période de 1976 à 2002.	40
Tableau 20. Évolution de la récolte sportive de caribou dans les zones de chasse - Période de 1983 à 2001-2002	41
Tableau 21. Récolte de caribous par zone de chasse - Saison de chasse de 2001-2002.....	42
Tableau 22. Estimation de la récolte de caribous à des fins alimentaires et commerciales pour la saison 2001-2002.....	43
Tableau 23. Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage, la chasse et autres causes de mortalité depuis 1982 au Québec, incluant les réserves fauniques.....	51
Tableau 24. Statistiques sur la chasse sportive de l'ours noir au Québec - Période de 1976 à 2002.....	52
Tableau 25. Récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002	53
Tableau 26. Récolte d'ours noirs par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saisons 2001 et 2002.....	54
Tableau 27. Récolte d'ours noirs à la chasse, par les résidents et les non-résidents, à l'exclusion des réserves fauniques - Période de 1985 à 2002.....	55
Tableau 28. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002	56
Tableau 29. Récolte d'ours noirs dans les réserves fauniques - Saison 2002.	57
Tableau 30. Récolte d'ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison 2002.....	58
Tableau 31. Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 2002.	63
Tableau 32. Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 2002.....	64
Tableau 33. Sexe et groupe d'âge des cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers - Période du 1er janvier au 31 décembre 2002.	65
Tableau 34. Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage - Période du 1er janvier au 31 décembre 2002.	66

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Zones de chasse au Québec en 2002	4
Figure 2. Saisons de chasse à l'orignal dans les zones en 2002.....	10
Figure 3. Orignaux tués à la chasse en 2002.....	20
Figure 4. Saisons de chasse au cerf de Virginie dans les zones en 2002.....	25
Figure 5. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 2002	35
Figure 6. Saisons de chasse au caribou dans les zones en 2001-2002.....	39
Figure 7. Caribous tués à la chasse en 2002.....	44
Figure 8. Saisons de chasse à l'ours noir dans les zones en 2002.....	50

1. INTRODUCTION

Quatre espèces de gros gibier sont chassées au Québec : l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir. De plus, l'ours noir est également exploité par le piégeage. Les noms scientifiques de ces animaux sont mentionnés à l'appendice numéro 1.

Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse ou le piégeage, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 2002, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au système d'information sur la grande faune. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, des cartes de distribution de la récolte par la chasse sont incluses pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir.

2. HISTORIQUE ET MÉTHODES

L'enregistrement obligatoire du gros gibier a débuté, au Québec, en 1958. À cette époque, les chasseurs faisaient rapport de leur chasse à un agent de conservation de la faune, et certaines informations relatives à l'animal abattu (sexe, jeune ou adulte) étaient notées au dos du permis. Les données étaient compilées manuellement par chacun des agents. Devant la piètre qualité des données et le manque de précision relative à la localisation des animaux abattus, le Ministère a implanté, en 1971, le programme « Fiche du gros gibier ». Dans le cadre de ce programme, les données recueillies (localisation, âge, sexe, cause de mort, etc.) sur tous les animaux trouvés morts (par la chasse ou d'autres causes) sont compilées par ordinateur et conservées dans un fichier. Le quadrillage Universel Transverse Mercator (UTM) légèrement modifié est, depuis lors, utilisé sur une base provinciale, comme unité de pointage géographique. Le niveau de précision atteint $\pm 1 \text{ km}^2$ au sud du 50^e parallèle et $\pm 100 \text{ km}^2$ au nord. De plus, ce système de localisation permet d'interpréter les données quelle que soit l'unité administrative ou géographique. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot *et al.* (1973)¹ et dans Bouchard et Gauthier (1980)². En 1987, le système d'information sur la grande faune a été refondu, de façon à permettre la saisie directe de l'information sur ordinateur dans les principaux points d'enregistrement. Cette modification donne une plus grande souplesse au système qui peut dorénavant être consulté et mis à jour par le personnel du Ministère, tant en région qu'au bureau central. Un document normatif³ donne toute l'information nécessaire au responsable de l'enregistrement.

Depuis 1972, le Ministère publie annuellement, sous le titre « Gros gibier au Québec - Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses », un rapport

¹ HUOT, J., R. BOUCHARD et C. GAUTHIER. 1973. Gros gibier au Québec en 1972 (Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses). Québec, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, rapport spécial no 2, 66 p.

² BOUCHARD, R. et C. GAUTHIER. 1980. Description et bilan du programme « Fiche du Gros gibier ». Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la recherche faunique, 24 p. RRF 69.

³ GIGNAC, L. 1996. Enregistrement de la grande faune et du lynx du Canada. Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats. Norme No. 96 01.

présentant les données compilées par le Système d'Information Grande Faune (SIGF). Le présent document fait partie de cette série de publications. Il est à noter que les données du SGIF concernant les années antérieures peuvent être réajustées d'année en année pour diverses raisons. Ces données peuvent donc différer d'un document à l'autre. Les données des mois de mai et de juin 2003 (novembre 2004 pour le caribou) pour la récolte et de juillet 2003 pour les permis ont été utilisées pour la réalisation du présent document. La Direction des permis et de la tarification a fourni les renseignements sur les ventes de permis.

La récolte enregistrée d'originaux par les autochtones est comptabilisée dans les résultats totaux de la récolte par zone lorsque celle-ci n'est pas précisée dans le titre du tableau.

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à la collaboration de M^{me} Louiselle Beaulieu et de M^{me} Jacinthe Bouchard qui ont assuré la révision du document.

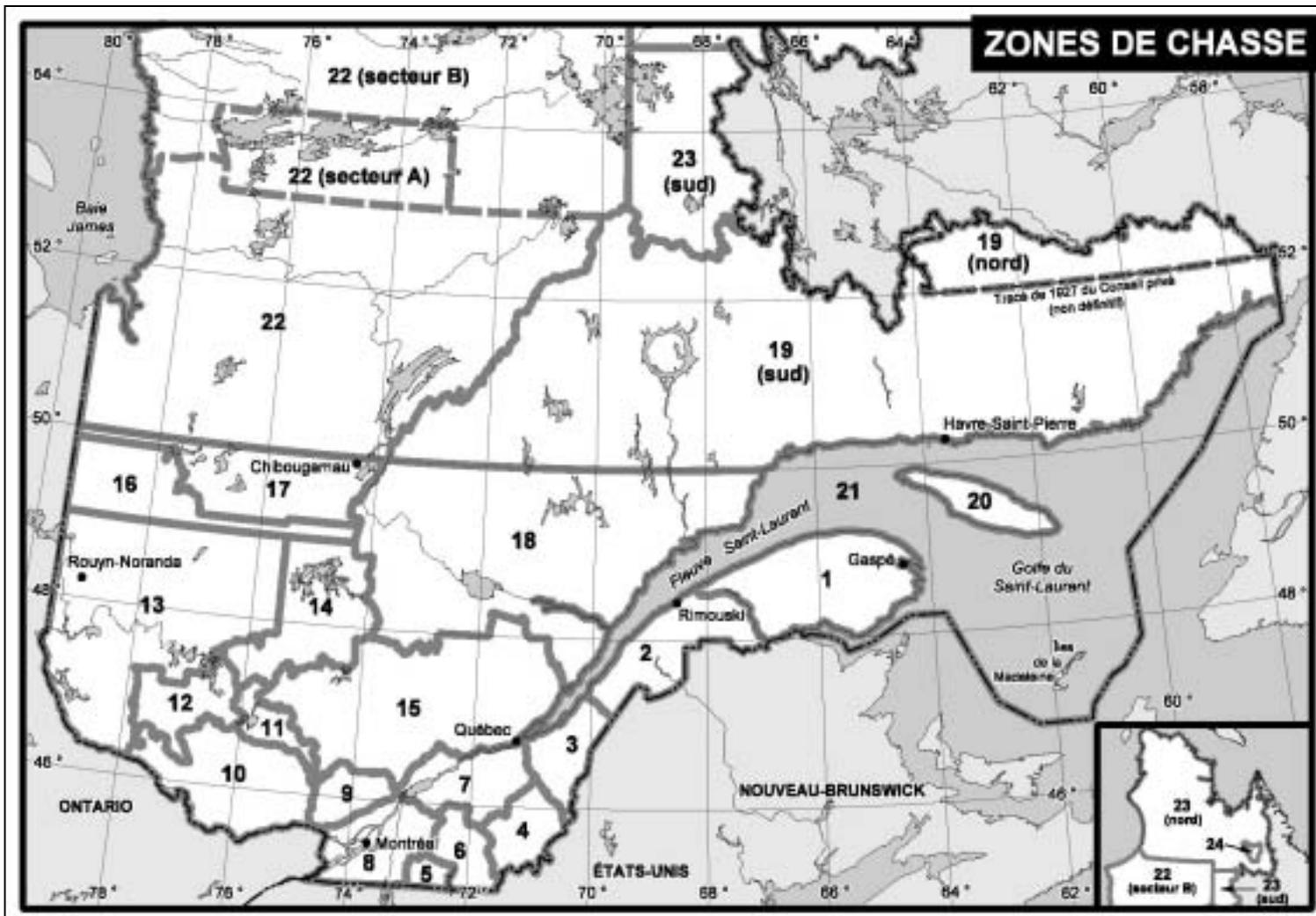


Figure 1. Zones de chasse au Québec en 2002

3. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 2002

3.1. L'original : faits saillants

3.1.1. La réglementation

La saison de chasse 2002 est la quatrième année du Plan de gestion 1999-2003. Selon le principe de l'alternance qui veut que la chasse de la femelle et/ou du faon soit autorisée une année sur deux, l'année 2002 est dite « restrictive » (appendice numéro 2). Par conséquent, la récolte de la femelle et/ou du faon n'était pas permise dans plusieurs zones.

Principales modalités de chasse :

- Dans la zone 1, il est autorisé de chasser tous les segments (mâle adulte, femelle adulte et faon). Le droit de chasser la femelle adulte est attribué par tirage au sort de permis spéciaux;
- Seule la chasse des mâles adultes est permise dans les zones 2, 3, 10, 17 et 18;
- La chasse des mâles adultes et des faons est en vigueur dans les zones 4, 5, 6, 9, 11, 12, 13 (arme à feu), 14, 15, 16 et 22;
- Il est possible de chasser tous les segments (mâle adulte, femelle adulte et faon) dans les zones 7, 8, 13 (arc), 19 sud et 20;
- Seule la chasse à l'arc est permise dans les zones 5, 6, 7, 8, 9, 10 est et 11 est;
- Les réserves fauniques peuvent permettre la chasse à la femelle même si celle-ci est interdite à l'échelle de la zone. Dans ce cas, un nombre limité de permis spéciaux sont émis par tirage au sort. Ces permis ne sont valides que pour une seule réserve.

3.1.2. Les usagers

La vente des permis de chasse à l'original de la saison 2002 est plus faible que celle de la saison précédente, soit une baisse de 2 % équivalant à 2 636 permis. Bien que faible, la baisse enregistrée en 2002 semble donc indiquer que le principe de l'alternance influence la participation des chasseurs dans la pratique de cette activité. Pour mieux saisir l'évolution de la vente des permis de chasse à l'original dans le temps, il apparaît alors préférable de comparer l'année 2002 à l'année 2000,

la dernière année « restrictive » en date, ou bien encore à l'année 2001 si les modalités de chasse n'ont pas changé. Rendant compte d'une certaine popularité croissante de la chasse à l'original depuis le début du Plan de gestion en 1999, notons que la vente des permis 2002 est supérieure à celle de 1999 de 1 299 permis (+ 1 %), la première année permissive du Plan de gestion de l'original 1999-2003.

Vente des permis de chasse :

- Les ventes de permis pour la chasse à l'original s'élèvent à 132 841 permis pour la saison de chasse 2002, soit une augmentation du nombre total de permis de 7 % par rapport à 2000, l'année « restrictive » précédente où 124 490 permis avaient été vendus;
- Traduisant la fréquentation des chasseurs, quatre zones de chasse se partagent 62 % de la vente totale des permis, soit les zones 18 (24 090 permis), 13 (23 401 permis), 15 (18 354 permis) et 1 (16 607 permis);
- La comparaison des saisons 2000 et 2002, deux années « restrictives », nous indique que la vente des permis dans les zones 6 (22 %, + 201 permis), 2 (19 %, + 1 369 permis), 4 (12 %, + 560 permis), 15 (10 %, + 1 672 permis) et 18 (5 %, + 1 066 permis) a augmenté de façon remarquable. Les hausses observées sont causées pour l'essentiel par la vente des permis aux résidents;
- Parmi les zones de chasse où aucun changement de réglementation n'est à noter par rapport à l'année 2001, les zones 1 et 3 voient leur vente de permis augmenter de 10 à 13 % (+ 1 475 permis et + 556 permis). Après une baisse de 8% en 2001, la vente des permis 2002 de la zone 19 augmente de nouveau (+ 11 %, soit 524 permis supplémentaires). La vente des permis aux résidents est responsable des fluctuations observées;
- Aucune baisse notable de la vente des permis n'est enregistrée en 2002.

Vente des permis spéciaux (tirage au sort) :

- Le nombre de permis spéciaux émis pour les femelles adultes dans la zone 1 en 2002 est identique à celui de l'année précédente, soit 1 000 permis spéciaux;
- Dans les réserves fauniques, 824 permis spéciaux pour les femelles adultes ont été émis en 2002, soit 22 permis de plus qu'en 2001.

Densité de chasseurs :

La rive sud du fleuve Saint-Laurent (zones de chasse 1, 2, 3, 4 et 7) ainsi que le nord de l'Outaouais (zone de chasse 12) présentent les plus fortes densités de chasseurs avec environ 8 chasseurs pour 10 km² d'habitat.

3.1.3. La récolte

Le nombre d'orignaux abattus par la chasse lors de la saison 2002 est plus faible que celui enregistré lors de la saison précédente, soit une baisse de 30 % (- 5 563 orignaux). L'année 2002 illustre encore une fois que le principe de l'alternance influence la récolte. Pour voir l'évolution de la récolte des orignaux par la chasse dans le temps, il apparaît alors préférable de comparer l'année 2002 à l'année 2000, la dernière année « restrictive » en date, ou bien encore à l'année 2001 si les modalités de chasse n'ont pas changé.

Récolte totale :

- La récolte d'orignaux pour la saison de chasse 2002 atteint un total de 12 760 bêtes, elle est ainsi de 1 309 bêtes supérieure à celle de 2000, soit + 11 %;
- Avec 10 159 mâles adultes abattus en 2002, le prélèvement de ces derniers a augmenté de 1 135 orignaux (+ 13 %) par rapport à 2000, ce qui démontre la vitalité du cheptel;
- De même, la récolte de femelles adultes en 2002 a augmenté de 156 individus par rapport à 2000, soit + 18 %, pour atteindre un total de 1 001 femelles adultes;
- Alors que le nombre de permis spéciaux émis pour les femelles adultes dans la zone 1 en 2002 est identique à celui de l'année précédente (1 000 permis spéciaux), la récolte de femelles hors réserves a par contre diminué de 20 individus pour atteindre un total de 390 femelles;
- Bien que 22 permis spéciaux de plus aient été émis dans les réserves fauniques en 2002 (2002 : 824 permis spéciaux), trois femelles de moins qu'en 2001 ont été récoltées en 2002 (2001 : 162 femelles, 2002 : 159 femelles). Dans un contexte où les orignaux sont abondants, la baisse relative de la récolte des femelles adultes dans la zone 1 et dans les réserves fauniques semble être le reflet d'une sélectivité plus grande des chasseurs en faveur des mâles adultes.

En 2002, 311 mâles adultes de plus qu'en 2001 ont en effet été abattus dans la zone 1 et 23 de plus dans les réserves fauniques;

- Les zones de chasse 1 et 2 (Gaspésie et Bas-Saint-Laurent) fournissent 33 % de la récolte totale de la province en 2002. Pour leur part, la zone 13 (Abitibi-Témiscamingue), la zone 15 (Capitale-Nationale, Mauricie, Lanaudière et Laurentides) et la zone 18 (Saguenay - Lac-Saint-Jean) contribuent chacune pour 12 % de la récolte totale d'orignaux enregistrée au Québec en 2002;
- Les plus fortes augmentations de la récolte totale sont observées dans les zones 2 et 18. La récolte totale 2002 de ces zones est en effet de 20 à 36 % supérieure à celle de 2000. Dans les zones 1 (Gaspésie), 3 (Chaudière-Appalaches) et 19 sud (Côte-Nord), où aucun changement de réglementation n'est survenu depuis le début du plan de gestion 1999-2003, la récolte totale 2002 connaît également une hausse appréciable de 10 à 20 % par rapport à l'année 2001;
- À l'opposé, on remarque une diminution de la récolte dans certaines zones. Ainsi, dans la zone de chasse 7 où aucune modification de réglementation n'a été apportée depuis les quatre dernières années, la récolte totale est passée de 389 orignaux en 2000, à 352 en 2001 et à 337 en 2002. Dans la zone de chasse 13 (Abitibi-Témiscamingue), une baisse de la récolte totale de 14 % (- 256 orignaux) est également notée par rapport à l'année 2000. La disparition des sous-zones de chasse 13 est et 13 ouest au profit d'une zone de chasse 13 unifiée est sans doute responsable de la baisse observée. La zone de chasse 13 unifiée possède en effet la particularité d'avoir des saisons retardées de deux semaines par rapport aux saisons de la sous-zone de chasse 13 est et d'avoir une semaine de moins pour la saison de chasse à l'arme à feu. Ne possédant plus l'opportunité de chasser pendant la période du rut depuis 2001, la disparition de la sous-zone de chasse 13 est semble donc être la cause de la baisse de la récolte observée en 2002 dans la zone de chasse 13.

Récolte à l'arc :

- La récolte totale d'orignaux 2002 à l'arc est légèrement supérieure à celle enregistrée en 2000 (1 721 en 2002 contre 1 673 en 2000);
- La récolte totale d'orignaux 2002 à l'arc représente 13 % de la récolte totale.

Récolte autochtone :

- Suite à une entente avec la Société de la faune et des parcs du Québec, la nation Huronne-Wendat a prélevé, pour la saison 2002, 49 originaux dans la Réserve faunique des Laurentides. Cette récolte autochtone est comptabilisée dans différents tableaux.

Densité de récolte :

- Avec des densités de récolte d'au moins 0,81 original par 10 km² d'habitat, les plus fortes récoltes hors réserves ont été observées dans les zones 1, 2, 3, 4 et 7. Il revient à la zone 1 d'afficher la densité de récolte la plus élevée, soit 1,56 original par 10 km² d'habitat.

Succès de chasse :

- Le succès de chasse a augmenté de 4 % en 2002 avec 9,6 %, comparativement au dernier en date, soit 9,2 % en 2000;
- Bien qu'il s'agisse d'une zone où peu d'originaux sont récoltés, environ 100 par année, la zone 22 présente le meilleur succès de chasse avec 17,6 %. D'autres zones, la 1, la 4 et la 19 sud, se distinguent également par leur succès de chasse élevé (13 à 17 %).

Conclusion

Les modalités de gestion « restrictives » à l'égard de la chasse à la femelle et/ou du faon permettent d'expliquer, sans aucun doute, les niveaux de récolte et de succès de chasse observés. Par ailleurs, en 2002, avec une hausse de 7 % du nombre de permis vendus et une augmentation de 11 % de la récolte, le succès de chasse a également connu une hausse de 4 % par rapport à la dernière année restrictive en date, soit 2000. Enfin, l'augmentation constante du prélèvement des mâles adultes (7 482 en 1999, 9 028 en 2000, 9 196 en 2001 et 10 159 en 2002), qui reflète l'évolution de la population d'originaux, traduit la très bonne vitalité du cheptel.

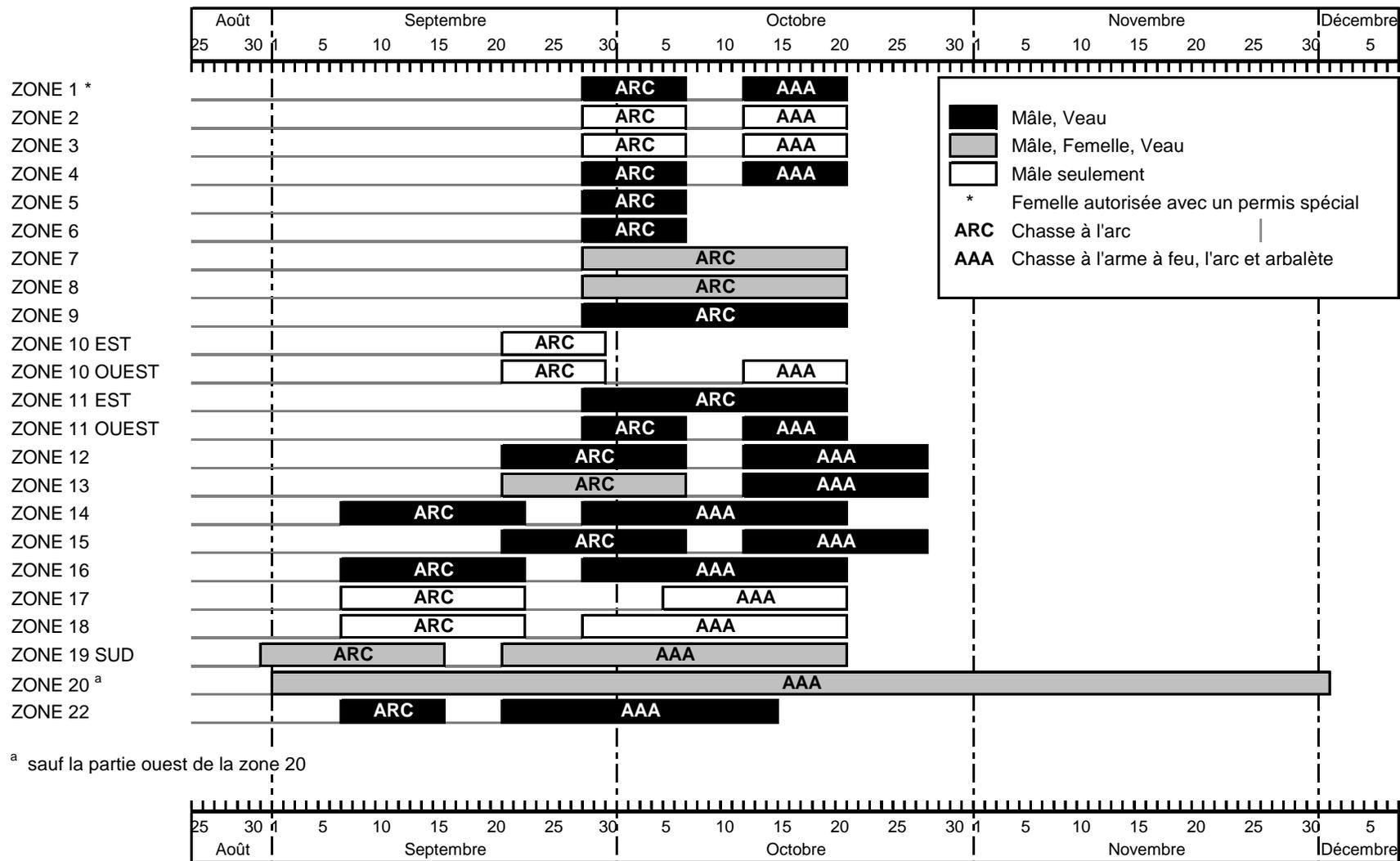


Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone de l'orignal au Québec incluant les réserves fauniques - Période de 1976 à 2002^a.

Année	Nombre d'originaux	Nombre de Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non-résidents ^b		Arme à feu	Arc
1976	7 460	91 903	1 283	8,0	9-31	9
1977	8 550	98 331	1 246	8,6	9-38	9
1978	9 161	101 332	1 433	8,9	9-38	9
1979	8 319	98 404	2 328	8,3	9-38	9
1980	9 431	115 411	1 708	8,1	9-38	9
1981	9 770	124 983	1 318	7,7	9-31	7
1982	11 844	133 470	2 365	8,7	9-31	7
1983	11 338	137 445	1 661	8,2	9-31	7
1984	11 362	146 658	1 997	7,6	9-31	14
1985	10 968	145 536	2 183	7,4	9-31	14
1986	11 188	148 119	2 155	7,4	7-31	11
1987	10 977	146 673	2 272	7,4	7-31	11
1988	11 288	144 168	2 202	7,7	7-52	11-23
1989	11 018	149 126	2 283	7,3	7-92	9-23
1990	12 446	146 544	2 439	8,4	7-92	9-23
1991	11 902	152 882	2 062	7,7	7-92	9-23
1992	11 949	147 539	1 898	8,0	7-92	9-23
1993	11 060	143 905	1 843	7,6	7-92	9-92
1994	9 263	130 818	1 511	7,0	9-92	9-92
1995	10 617	129 269	1 648	8,1	9-92	9-92
1996	9 970	127 413	1 557	7,7	9-92	9-92
1997	11 477	126 925	1 815	8,9	9-92	9-92
1998	11 625	126 236	1 584	9,1	9-92	9-92
1999	13 935	129 246	2 296	10,6	9-92	9-92
2000	11 451	122 469	2 021	9,2	9-92	9-92
2001	18 323	133 030	2 447	13,5	9-92	9-23
2002	12 760	130 580	2 261	9,6	9-92	9-23

^a Données du mois de juin 2003.

^b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'orignal à compter de 1975.

^c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse.

Tableau 2. Récolte d'orignaux par zone de chasse incluant les réserves fauniques – Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	Durée de la chasse		Récolte				Total
			Sportive			Autochtone (enregistrée)	
	Arme à feu (jours)	Arc (jours)	Arme à feu ^c	Arc ^{b, d}	Indéterminé		
1	9	9	2 749	450	0	10	3 209
2	9	9	772	180	0	3	955
3	9	9	344	158	0	0	502
4	9	9	478	214	0	0	692
5	-	9	0	10	0	0	10
6	-	9	0	101	0	0	101
7	-	23	0	336	0	1	337
8	-	23	0	15	0	0	15
9	-	23	0	62	0	0	62
10 est	-	9	} 288	39	0	0	327
10 ouest	9	9					
11 est	-	23	} 56	19	0	0	75
11 ouest	9	9					
12	16	16	277	10	0	0	287
13	16	16	1 481	58	0	2	1 541
14	23	16	400	1	0	0	401
15	16	16	1 488	55	0	44	1 587
16	23	16	238	1	0	0	239
17	16	16	42	0	0	0	42
18	23	16	1 549	11	0	0	1 560
19	30	16	734	1	0	2	737
20	92	-	0	0	0	0	0
22	24	9	81	0	0	0	81
TOTAL			10 977	1 721	0	62	12 760

^a Données du mois de juin 2003.

^b Les organismes gestionnaires de réserves fauniques ou de zecs et les pourvoyeurs détenteurs de droits exclusifs ont eu la possibilité de demander que la période de la chasse à l'arc soit élargie à l'arbalète.

^c 5 orignaux abattus à l'arme à chargement par la bouche sont inclus (2 orignaux dans la zone 13 et 3 dans la zone 15).

^d 71 orignaux abattus à l'arbalète sont inclus (35 orignaux dans la zone 1, 2 dans la zone 2, 8 dans la zone 3, 6 dans la zone 4, 3 dans la zone 6, 4 dans la zone 7, 3 dans la zone 8, 2 dans la zone 13, 7 dans la zone 15 et 1 dans la zone 18).

Tableau 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'original dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	Récolte ^a totale	Permis ^c vendus par zone		Succès (%)	Superficie Habitat (km ²)	Récolte/ 10 km ² d'habitat	Chasseurs/ 10 km ² d'habitat
		Résidents	Non-résidents				
1	2 809	16 530	77	16,9	17 982	1,56	9,2
2	853	8 367	59	10,1	10 496	0,81	8,0
3	502	4 808	27	10,4	5 744	0,87	8,4
4	692	5 258	40	13,1	5 964	1,16	8,9
5 ^b	10	140	0	7,1	1 457	0,07	1,0
6 ^b	101	1 093	19	9,1	3 666	0,28	3,0
7 ^b	337	3 320	7	10,1	3 903	0,86	8,5
8 ^b	15	227	0	6,6	1 500	0,10	1,5
9 ^b	62	975	6	6,3	4 484	0,14	2,2
10	263	5 404	239	4,7	17 101	0,15	3,3
11	75	812	7	9,2	4 371	0,17	1,9
12	209	3 713	296	5,2	5 180	0,40	7,7
13	1 506	22 521	880	6,4	52 030	0,29	4,5
14	401	5 613	378	6,7	20 000	0,20	3,0
15	1 185	18 262	92	6,5	34 902	0,34	5,3
16	239	2 738	19	8,7	17 775	0,13	1,6
17	42	582	2	7,2	20 170	0,02	0,3
18	1 556	24 047	43	6,5	84 073	0,19	2,9
19	725	5 160	52	13,9	158 000	0,05	0,3
20	-	18	0	-	7 600	N.C.	N.C.
22	81	448	11	17,6	204 142	N.C.	N.C.
TOTAL	11 663	130 036^d	2 254^e	8,8	680 540	0,17	1,9

^a Données du mois de juin 2003.

^b Chasse à l'arc seulement.

^c Rapport partiel, mai 2003.

^d 544 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

^e 7 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

N.C. = Non calculé.

Tableau 4. Évolution de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1998 à 2002^a.

Zone de chasse	1998	1999^b	2000	2001	2002
1	1 783	2 070	2 616	2 922	3 209
2	940	1 450	793	1 828	955
3	418	258	346	419	502
4	514	532	635	1 031	692
5	5	3	10	9	10
6	61	125	116	167	101
7	389	352	389	352	337
8	12	16	8	26	15
9	121	46	74	102	62
10	607	673	366	713	327
11	76	75	72	80	75
12	305	517	305	509	287
13	1 721	2 891	1 797	3 223	1 541
14	429	529	372	608	401
15	1 510	1 341	1 497	2 513	1 587
16	181	264	217	359	239
17	38	19	42	42	42
18	1 802	2 160	1 150	2 681	1 560
19	633	548	584	642	737
20	1	0	2	1	0
22	79	66	60	96	81
TOTAL	11 625	13 935	11 451	18 323	12 760

^a Données du mois de juin 2003.

^b Mise en œuvre du Plan de gestion 1999-2003.

N.B. Les zones 12, 13 et 14 ayant changé pour 1999, les données présentées pour ces zones ont été recalculées selon les nouveaux territoires pour l'année 1998 afin de permettre la comparaison.

Tableau 5. Caractéristiques de la population d'orignaux récoltés dans les zones de chasse - Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	% des jeunes de 1,5 an	Moyenne d'âge	Nombre d'orignaux ^b	% des femelles avec lait ^c	Nombre de femelles lactantes	Nombre de mâles/ 100 femelles ^d
1	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	94	490
2	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	3	12 071
3	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
4	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
5 ^e	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
6 ^e	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
7 ^e	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	63	85
8 ^e	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	4	30
9 ^e	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
10 est	}	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
10 ouest						
11 est	}	N.C.	N.C.	N.C.	5	263
11 ouest						
12	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
13	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	2	19 850
14	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
15	38,7	2,6	32	N.C.	0	50 550
16	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
17	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
18 est	}	59,1	2,2	345	N.C.	0
18 ouest						
19	50,9	2,9	175	46,5	59	155
20	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
22	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	0	N.C.
TOTAL	55,4	2,4	552	55,4	230	1 100

^a Données du mois de juin 2003.

^b Nombre d'orignaux utilisés pour le calcul de la moyenne d'âge.

^c On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

^d Basé sur la récolte hors réserves des orignaux enregistrés dans les zones concernées.

^e Chasse à l'arc seulement.

N.C. = Non calculé.

Tableau 6. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques et de la récolte autochtone - Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	Mâles adultes		Femelles adultes		Faons		Total	
	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc ^b
1	1 581	350	372	18	441	37	2 394	405
2	671	171	0	0	0	0	671	171
3	344	158	0	0	0	0	344	158
4	260	185	0	0	218	29	478	214
5	0	9	0	0	0	1	0	10
6	0	75	0	0	0	26	0	101
7	0	128	0	149	0	59	0	336
8	0	3	0	10	0	2	0	15
9	0	48	0	0	0	14	0	62
10	224	39	0	0	0	0	224	39
11	32	18	19	0	5	1	56	19
12	168	10	0	0	31	0	199	10
13	1 144	45	0	6	302	7	1 446 ^c	58
14	334	0	0	0	66	1	400	1
15	929	50	0	0	157	5	1 086	55
16	204	1	0	0	34	0	238	1
17	42	0	0	0	0	0	42	0
18	1 544	11	0	0	0	0	1 544	11
19	394	0	251	1	77	0	722	1
20	0	0	0	0	0	0	0	0
22	73	0	0	0	8	0	81	0
Sous-total	7 944	1 301	642	184	1 339	182	9 925	1 667
Réserves fauniques	838	39	149	10	59	2	1 046	51
Récolte autochtone^d	34	3	16	0	9	0	59	3
Total	8 816	1 343	807	194	1 407	184	11 030	1 721
Grand total^e	10 159		1 001		1 591		12 751^f	

^a Données du mois de juin 2003.

^b 57 individus abattus à l'arbalète sont inclus (21 orignaux dans la zone 1, 2 dans la zone 2, 8 dans la zone 3, 6 dans la zone 4, 3 dans la zone 6, 4 dans la zone 7, 3 dans la zone 8, 2 dans la zone 13, 7 dans la zone 15 et 1 dans la zone 18).

^c 2 orignaux abattus à l'arme à chargement par la bouche sont inclus.

^d Il s'agit de la récolte autochtone enregistrée.

^e Chasse à l'arme à feu et à l'arc.

^f 9 individus dont le sexe est indéterminé ne sont pas inclus.

Note: La récolte de femelles peut être permise toutes les années dans certaines zecs et réserves.

Tableau 7. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2002^a.

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
Région 01				
Casault	148	14	24	186
Chapais	39	0	0	39
Cap-Chat	37	10	3	50
Bas-St-Laurent	135	0	0	135
Owen	56	0	0	56
Total :	415	24	27	466
Région 02				
Chauvin	21	0	0	21
Anse-Saint Jean	7	0	0	7
La Lièvre	11	0	0	11
Rivière-aux-Rats	8	0	0	8
Des Passes	1	0	0	1
Lac Brébeuf	26	0	0	26
Lac-de-la-Boiteuse	5	0	0	5
Mars-Moulin	26	0	0	26
Martin-Valin	12	0	0	12
Onatchiway-est	11	0	0	11
Total :	128	0	0	128
Région 03				
Batiscan-Neilson	18	0	9	27
Buteux-Bas-Saguenay	19	0	0	19
Rivière-Blanche	25	0	5	30
Des Martres	13	0	0	13
Lac-au-Sable	28	0	0	28
Total :	103	0	14	117
Région 04				
Borgia	16	0	2	18
La Bessonne	35	0	0	35
La Croche	18	0	0	18
Du-Chapeau-de-Paille	41	0	0	41
Gros-Brochet	36	0	0	36
Frémont	7	0	1	8
Jeannotte	17	0	0	17
Kiskissink	25	0	3	28
Ménokéosawin	16	0	1	17
Tawachiche	21	0	0	21
Wessonneau	23	0	0	23
Total :	255	0	7	262
Région 05				
Saint Romain	0	0	1	1
Louise-Gosford	77	0	39	116
Total :	77	0	40	117

Tableau 7. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2002^a (suite).

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
Région 07				
Bras-Coupé-Désert	24	0	0	24
Rapide-des-Joachims	41	0	0	41
Pontiac	26	0	0	26
Saint-Patrice	67	0	0	67
Total :	158	0	0	158
Région 08				
Capitachouane	12	0	3	15
Dumoine	58	0	6	64
Festubert	12	0	2	14
Kipawa	56	1	15	72
Maganasipi	40	1	11	52
Restigo	43	1	10	54
Total :	221	3	47	271
Région 09				
D'Iberville	12	0	0	12
Forestville	33	0	0	33
Labrieville	2	0	0	2
Matimek	2	2	1	5
Nordique	16	0	0	16
Total :	65	2	1	68
Région 12				
Jaro	22	0	0	22
Région 14				
Boullé	3	0	2	5
Collin	8	0	2	10
Des Nymphes	22	0	5	27
Lavigne	20	0	5	25
Total :	53	0	14	67
Région 15				
Maison-de-Pierre	13	0	0	13
Lesueur	36	0	9	45
Mazana	3	0	1	4
Mitchinamecus	28	0	0	28
Normandie	16	0	2	18
Petawaga	31	19	5	55
Total :	127	19	17	163
Grand total :	1 624	48	167	1 839

^a Données du mois de juin 2003.

Tableau 8. Chasse contingentée de l'orignal dans les réserves fauniques - Période de 2000 à 2002^a.

Réserve faunique	Nombre d'originaux			Nombre de chasseurs et de groupes						Succès de chasse ^b		
	2000	2001	2002	Chasseurs			Groupes			(%)		
				2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Ashuapmushuan	7	3	4	N/D	102	49	24	29	14	29,2	10,3	28,6
Chic-Chocs	75	81	87	345	329	385	92	94	110	81,5	86,2	79,1
Duchénier	14	25	26	96	123	130	25	35	37	56,0	71,4	70,3
Dunière	56	71	82	237	280	315	66	80	90	84,8	88,8	91,1
Matane	193	204	230	701	770	840	200	220	240	96,5	92,7	95,8
Rimouski	58	74	76	378	438	504	102	125	144	56,9	59,2	52,8
Laurentides ^c	158 (193)	175 (217)	165 (214)	1 342	1 309	1 281	347	374	366	45,5	46,8	45,1
Mastigouche	79	87	77	613	588	588	162	168	168	48,8	51,8	45,8
Rouge-Matawin	47	41	53	548	497	508	150	142	145	31,3	28,9	36,6
Port - Daniel	1	1	1	8	7	7	2	2	2	50,0	50,0	50,0
Portneuf	40	33	43	405	368	368	105	105	105	38,1	31,4	41,0
Saint-Maurice	26	16	19	250	179	221	66	51	63	39,4	31,4	30,2
Papineau-Labelle	77	66	64	591	543	550	156	155	157	49,4	42,6	40,8
La Vérendrye	106	112	113	1 077	875	861	295	250	246	35,9	44,8	45,9
Sept-Îles- Port-Cartier	10	10	12	132	98	130	37	28	37	27,0	35,7	32,4
Total:	947	999	1 052	6 723	6 503	6 734	1 829	1 858	1 924	51,4	53,8	54,7

^a Données du mois de juin 2003.

^b Succès calculé selon le nombre de groupes.

^c À partir de 2002, les données concernent tous les secteurs où se déroule la chasse contingentée offerte par la SÉPAQ. Toutefois, le nombre entre parenthèses présente le nombre total d'originaux récoltés incluant la récolte huronne.

N/D = non disponible

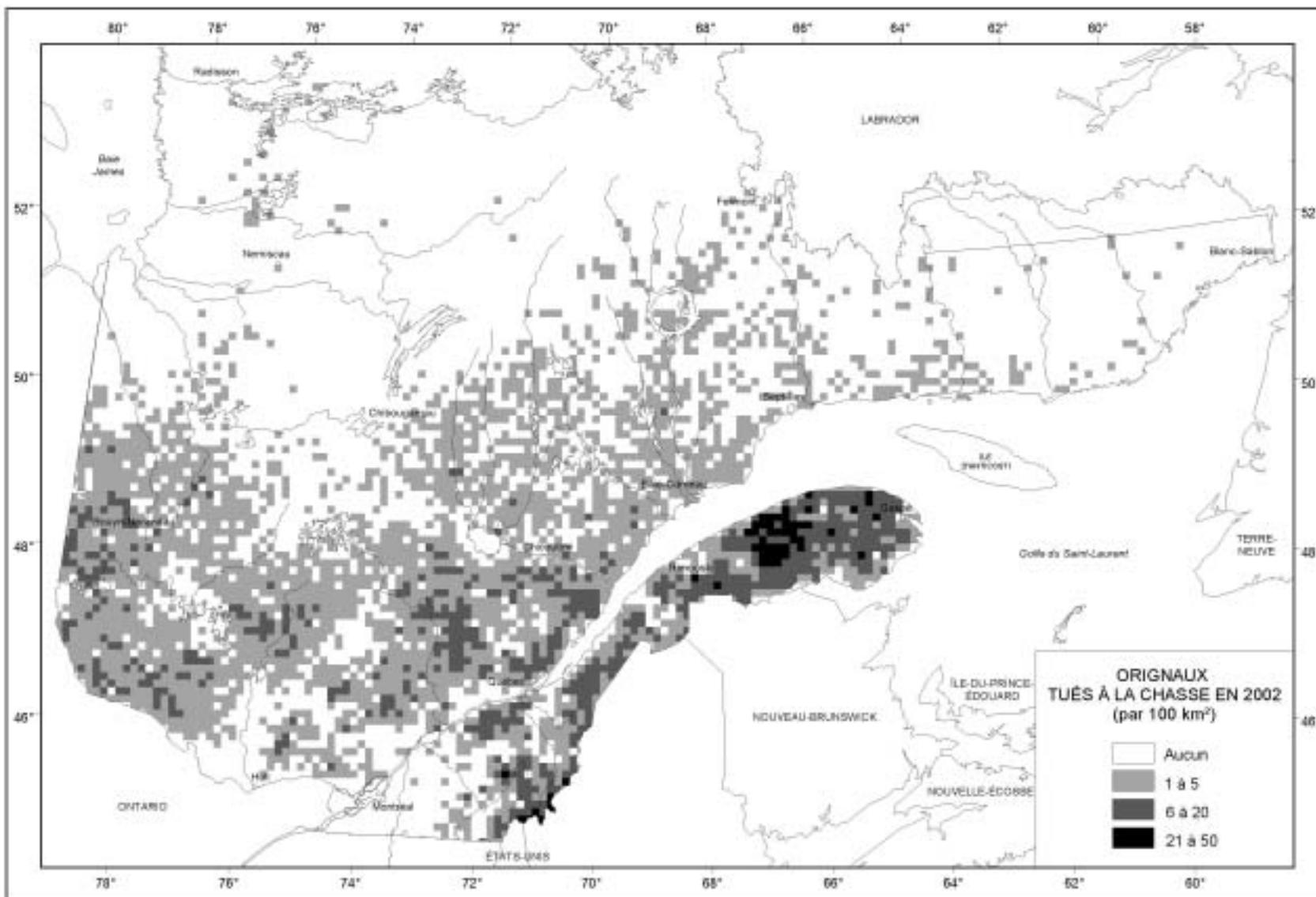


Figure 3. Orignaux tués à la chasse en 2002

3.2. Le cerf de Virginie : faits saillants

3.2.1. La réglementation

Permis spéciaux pour cerf sans bois :

- Dans les zones 2, 3, 4, 5, 6, 7 sud, 8 sud, 9 ouest, 10 et 11, 20 360 permis spéciaux pour cerf sans bois ont été émis, soit 7 570 de plus qu'en 2001.

Période de chasse : principales modifications :

- Depuis 1984, date de création de la zone de chasse 12, la chasse au cerf de Virginie est autorisée pour la première fois;
- Une période de chasse à l'arme à chargement par la bouche est nouvellement instaurée dans les sous-zones de chasse 3 ouest et 15 est (cerf avec bois seulement), dans la zone 10 (cerf avec bois seulement), dans les sous-zones 8 est et 8 sud (cerf sans bois seulement) et dans la zone 8 est (cerf avec ou sans bois);
- Une période de chasse à l'arbalète et à l'arc est nouvellement instaurée dans la sous-zone de chasse 15 est (cerf avec bois seulement) et dans la sous-zone 3 ouest (cerf avec ou sans bois);
- La période de chasse à l'arc de la zone de chasse 7 (cerf avec bois seulement) a été raccourcie de 9 jours pour permettre la création d'une période de chasse au fusil de 9 jours (cerf avec bois seulement);
- La période de chasse à l'arc des zones 13 et 15 ouest (cerf avec bois seulement) devient la période de chasse à l'arc (cerf avec ou sans bois);
- Dans toutes les réserves fauniques, les nouvelles pourvoiries à droits exclusifs ainsi que les zecs Cap-Chat (zone 1) et Dumoine (zone 13), la période de chasse à l'arc a été remplacée par une période de chasse à l'arbalète et à l'arc.

3.2.2. Les usagers

Vente des permis de chasse sur le continent :

- Un nombre record de 152 889 permis de chasse ont été vendus en 2002 sur le continent, soit une hausse de 5 % (+ 7 264 permis) par rapport à l'année 2001;

- Parmi un total de 152 889 permis de chasse, 151 154 permis ont été achetés par des résidents (99 %) et seulement 1 735 permis par des non-résidents (1 %).

Vente des permis de chasse sur l'île d'Anticosti :

- Avec 5 562 permis de chasse, la vente des permis 2002 sur l'île d'Anticosti, a dépassé le précédent record de 2001. Par rapport à l'année 2001, il s'agit d'une hausse de 2 % (+ 126 permis);
- Parmi ces 5 562 permis de chasse, 2 946 permis ont été achetés par des résidents (53 %) et 2 616 permis par des non-résidents (47 %).

3.2.3. La récolte

Récolte totale (continent + Anticosti) :

- Un total jamais atteint de 63 629 cerfs ont été abattus par la chasse sportive en 2002, soit une hausse de 20 % (+ 10 529 cerfs) par rapport à la récolte de 2001.

Sur le continent

Récolte totale, récolte des mâles et des cerfs sans bois :

- La récolte totale est de 52 498 cerfs en 2002, soit une hausse de 21 % (+ 9 088 cerfs) par rapport à la saison précédente;
- Les plus fortes hausses de la récolte totale sont observées dans la zone 7 (Centre-du-Québec, + 88 % ou + 1 998 cerfs), dans les zones 11 et 15 (Laurentides, + 41 % ou + 907 cerfs) et dans la zone 3 (Beauce, + 37 % ou + 660 cerfs);
- Les zones 4, 6 et 10 (Estrie et Outaouais) regroupent 54 % de la récolte totale.
- La récolte des mâles s'élève à 31 254 cerfs en 2002, soit une hausse de 12 % (+ 3 264 cerfs) par rapport à 2001.
- 21 244 cerfs sans bois (biche + faon) ont été abattus à la chasse en 2002, soit une hausse de 38 % (+ 5 824 cerfs) par rapport à 2001.

Récolte des mâles à l'arme à feu :

- 25 947 cerfs mâles ont été récoltés à l'arme à feu en 2002, soit une hausse de 11 % (+ 2 615 cerfs) par rapport à 2001.

Récolte à l'arme à chargement par la bouche :

- 10 231 cerfs ont été abattus à l'arme à chargement par la bouche en 2002, soit une hausse de 35 % (+ 2 682 cerfs) par rapport à 2001.

Densité de récolte :

- En 2002, les densités de récolte les plus élevées se trouvent en Montérégie, zones 8 et 5 (respectivement 286,0 et 256,7 cerfs/100 km² d'habitat) et en Estrie, zones 6 et 4 (respectivement 222,7 et 126,7 cerfs/100 km² d'habitat).

Succès de chasse :

- En 2001, le succès de chasse atteint 34,3 %, soit une hausse de 4,5 points par rapport à 2001 où il était de 29,8 %.

Sur l'île d'Anticosti**Récolte totale, récolte des mâles et des cerfs sans bois :**

- La récolte totale atteint un record de 11 131 cerfs en 2002, soit une hausse de 15 % (+ 1 441 cerfs) par rapport à 2001;
- 7 260 cerfs mâles ont été abattus en 2002, soit une hausse de 7 % (+ 499 cerfs) par rapport à 2001;
- De même, la récolte des cerfs sans bois (biche + faon) atteint un total de 3 866 cerfs en 2002, soit une hausse de 32 % (+ 937 cerfs) par rapport à 2001.

Récolte des mâles à l'arme à feu :

- 7 174 cerfs mâles ont été abattus à l'arme à feu en 2002, soit une hausse de 8 % (+ 546 cerfs) par rapport à 2001.

Succès de chasse :

- Similaire à celui de 2001, le succès de chasse 2002 atteint 91 % (1,82 cerfs/chasseur).

Conclusion

La récolte 2002, avec 63 629 cerfs enregistrés, a atteint un nouveau record historique dépassant la récolte de 57 346 cerfs en 2000. La récolte d'Anticosti en 2002, 11 131 cerfs, continue sa progression. Sur le Québec continental, la récolte 2002 du cerf est en hausse de 21 % (43 410 en 2001 contre 52 498 en 2002). Hormis la Gaspésie et le Témiscamingue, où la récolte demeure stable, la hausse s'observe partout et plus particulièrement au Centre-du-Québec, dans la Beauce et dans les Laurentides.

L'augmentation de la récolte provient essentiellement des cerfs sans bois qui progresse de 37 % (+ 6 761). Toutefois, notre indicateur usuel de population, le nombre de mâles adultes récoltés à l'arme à feu, montre une hausse globale de 10 %. La pression exercée sur les populations de mâles et de cerfs sans bois (permis de CSB et chasse ACB), a permis de ralentir la croissance des populations de cerfs de certaines zones.

Dans la zone 7, l'introduction du fusil et de l'arme à chargement par la bouche, a haussé de 1 998 la récolte de cerfs (+ 88 %). La hausse provient pour l'essentiel de l'augmentation de la récolte des mâles. L'impressionnante récolte diminue le nombre de cerfs mâles présents mais ne met pas en péril le potentiel de croissance du cerf de cette zone.

Les résultats dans les zones 3 et 15 est montrent que l'utilisation de l'arbalète jumelée à l'arc, est très populaire. Dans la zone 3, la récolte à l'arbalète est de 188 cerfs comparativement à 277 pour la récolte à l'arc et ce dès la première année d'expérimentation. Dans le secteur de Portneuf, la récolte s'établit à 115 mâles, majoritairement capturés avec l'arbalète.

Ainsi, la situation du cerf demeure très bonne au Québec, le niveau de récolte et le succès de chasse sont excellents, ce qui contribue à maintenir un grand intérêt pour la chasse au cerf de Virginie.

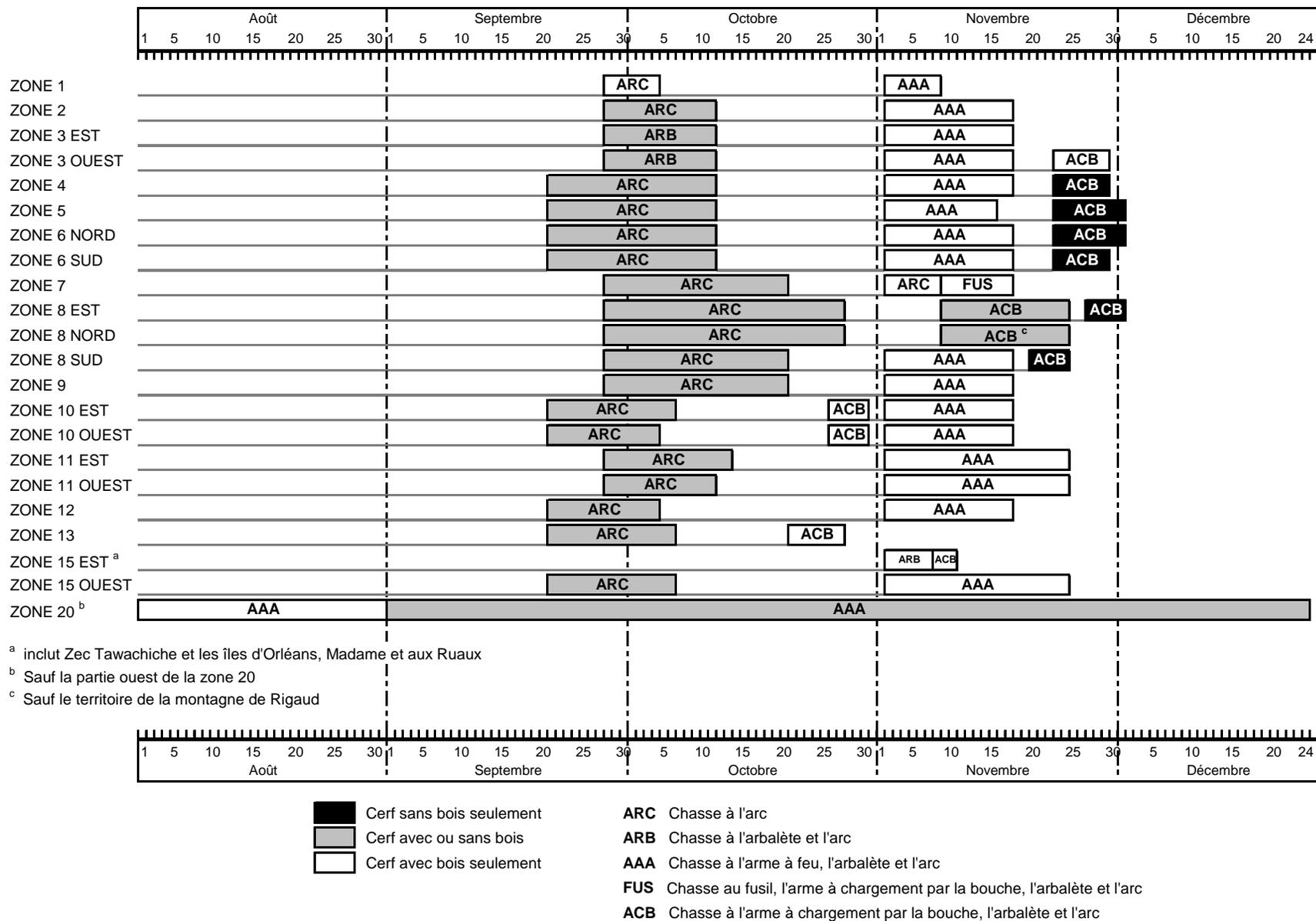


Tableau 9. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone du cerf de Virginie au Québec incluant les réserves fauniques - Période de 1976 à 2002^{a, b}.

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c		
		Résidents	Non-résidents		Arme à feu	Arc	ACB ^d
1976	2 074	64 339	491	3,2	5-16	-	-
1977	2 134	77 173	671	2,7	5-16	-	-
1978	2 016	70 654	671	2,8	5-16	-	-
1979	2 239	66 264	762	3,3	5-16	-	-
1980	4 205	79 436	841	5,2	5-16	-	-
1981	7 835	109 159	1 385	7,1	5-16	14	-
1982	3 933	103 080	1 348	3,8	5-16	14	-
1983	4 764	100 116	1 456	4,7	5-16	14	-
1984	6 894	93 910	740	7,3	12-16	14	-
1985	7 470	101 283	887	7,3	12-16	14	-
1986	9 502	113 930	1 009	8,3	12-16	11	-
1987	9 794	115 525	1 081	8,4	12-16	11	-
1988	10 015	117 417	1 133	8,4	12-16	14-23	-
1989	12 729	126 158	1 225	10,0	14-16	14-23	-
1990	13 759	129 033	1 167	10,6	14-16	14-23	-
1991	14 544	128 070	1 092	11,3	14-16	14-30	-
1992	14 736	120 393	973	12,1	14-16	14-30	-
1993	16 624	110 250	911	15,0	14-16	14-30	-
1994	17 202	110 237	981	15,5	14-16	14-30	-
1995	27 844	114 031	1 012	24,2	14-16	14-30	-
1996	30 442	127 149	1 138	23,7	14-16	14-30	3-16
1997	37 539	132 237	1 156	28,1	14-16	14-30	8-16
1998	40 978	135 409	1 230	30,0	14-16	14-30	7-16
1999	37 660	131 325	1 260	28,4	14-16	14-30	7-16
2000	48 601	137 346	1 463	35,0	11-16	7-30	9-16
2001	43 410	144 074	1 551	29,8	7-16	7-30	7-16
2002	52 498	151 154	1 735	34,3	7-23	7-30	3-16

^a À l'exclusion de l'île d'Anticosti.

^b Données du mois de mai 2003.

^c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse (ne peut comprendre deux périodes discontinues).

^d ACB = Arme à Chargement par la Bouche.

Tableau 10. Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1976 à 2002^a.

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès ^b Cerf/ chasseur	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non-résidents		
1976	2 275	1 034	221	1,81	86
1977	2 079	1 225	155	1,51	85
1978	2 497	1 498	150	1,51	88
1979	2 892	1 619	137	1,65	91
1980	3 286	2 020	93	1,55	91
1981	4 759	2 628	82	1,76	117
1982	5 980	3 455	168	1,67	105
1983	6 461	3 549	220	1,72	112
1984	7 042	4 271	538	1,52	114
1985	7 846	4 325	739	1,60	121
1986	7 982	3 694	842	1,79	123
1987	7 549	3 630	1 462	1,52	123
1988	8 223	3 533	1 435	1,66	123
1989	7 823	3 916	1 358	1,51	123
1990	7 304	3 472	926	1,69	123
1991	7 910	3 817	724	1,77	123
1992	7 670	4 006	682	1,66	123
1993	8 483	4 044	850	1,75	123
1994	8 654	3 830	980	1,80	123
1995	8 204	3 703	1 457	1,60	123
1996	7 422	2 852	1 186	1,84	123
1997	7 797	2 990	1 513	1,74	123
1998	7 959	2 697	1 584	1,87	123
1999	8 485	2 805	2 296	1,67	123-146 ^c
2000	8 745	2 752	2 231	1,76	146
2001	9 690	3 023	2 413	1,80	146
2002	11 131	2 946	2 616	1,82 ^d	146

^a Données du mois de mai 2003.

^b Depuis 1982, calculé pour les détenteurs de permis valables pour récolter deux cerfs, à l'exclusion du territoire réservé aux résidents de l'île.

^c Durée de la période de chasse prolongée à titre expérimental jusqu'au 24 décembre dans la portion de l'île d'Anticosti gérée par la SÉPAQ.

^d En 2002, un chasseur peut récolter jusqu'à 4 cerfs par année avec les permis prévus pour Anticosti.

Tableau 11. Évolution de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1998 à 2002^a.

Zone de chasse	1998	1999	2000	2001	2002
1	-	-	-	733	718
2	1 358	1 097	1 697	1 091	1 374
3	1 864	1 958	2 565	1 771	2 431
4	6 442	7 670	9 413	6 926	7 821
5	5 232	3 226	3 372	3 131	3 845
6	11 546	6 525	8 574	7 289	8 325
7	1 671	2 051	2 380	2 259	4 257
8	3 467	4 353	5 234	5 290	5 963
9	987	1 338	1 938	1 960	2 292
10	7 055	8 035	11 175	10 738	12 317
11	1 356	1 407	2 119	2 004	2 620
12	-	-	-	-	26
13	-	-	-	2	2
15	-	-	134	216	507
Sous-total	40 978	37 660	48 601	43 410	52 498
20	7 959	8 485	8 745	9 690	11 131
Total	48 937	46 145	57 346	53 100	63 629

^a Données du mois de mai 2003.

Tableau 12. Récolte de cerfs de Virginie à l'arme à feu par zone de chasse - Saisons de 2000 à 2002^a.

Zone de chasse	Durée de chasse (jours)			Récolte		
	2000	2001	2002	2000 ^b	2001 ^b	2002
1	-	7	7	-	718	699
2	16	16	16	1 363	849	1 054
3	16	16	16	2 243	1 543	1 873
4	16	16	16	6 894	4 536	4 824
5	14	14	14	2 140	2 048	2 599
6	16	16	16	6 215	4 939	5 065
7	-	-	-	22 ^c	17 ^c	-
8 sud	16	16	16	1 555	1 367	1 294
9	14	14	16	1 535	1 479	1 825
10	16	16	16	10 418	9 960	10 973
11	16	16	23	1 863	1 820	2 372
12	-	-	16	-	-	25
15 ouest	11	11	23	132	216	381
Sous-total				34 380	29 492	32 984
20	146	146	146	8 608	9 488	10 954
Total				42 988	38 980	43 938

Tableau 13. Récolte de cerfs de Virginie à l'arc par zone de chasse - Saisons de 2000 à 2002^a.

Zone de chasse	Durée de chasse (jours) ^d			Récolte ^e		
	2000	2001	2002	2000 ^b	2001 ^b	2002
1	-	7	7	-	15	11
2	14	14	14	331	241	301
3	14	14	14	319	225	277
4	21	21	21	828	605	603
5	21	21	21	321	207	195
6	21	21	21	904	708	775
7	23 ^f	23 ^f	23 ^f	2 358	2 224	1 935
8	30	30	30 ^f	777	633	555
9	23	23	23	401	473	406
10	14	14	16 ^f	753	775	941
11	14	14	16 ^f	255	183	218
12	-	-	14	-	-	0
13	-	16	16	-	0	2
15	7	7	16 ^f	2	0	40
Sous-total				7 249	6 289	6 259
20	146	-	-	106	150	132
Total				7 355	6 439	6 391

^a Données du mois de mai 2003, incluant la récolte autochtone enregistrée.

^b 11 cerfs en 2000 et 2 en 2001 dont l'engin est indéterminé ne sont pas inclus.

^c Récolte autochtone enregistrée (10 mâles et 12 cerfs sans bois en 2000 et 6 mâles et 11 cerfs sans bois en 2001).

^d Il s'agit de la période de chasse exclusive à l'arc.

^e Comprend aussi la récolte à l'arc pendant les saisons à l'arme à feu et à la poudre noire.

^f Correspond à la période la plus longue des deux périodes discontinues.

Tableau 14. Récolte de cerfs de Virginie selon les périodes dans les zones de chasse - Saison de chasse 2002.

Zone de chasse	Récolte sportive						Récolte sportive totale			Récolte Autochtone (enregistrée)	Total
	Période à l'arc	Période à			Période à		Arc	Arme à feu	ACB ^b		
		l'arme à feu			l'ACB						
	Arc	Arc	Arme à feu	ACB ^b	Arc	ACB ^b	Arc	Arme à feu	ACB ^b		
1	12	0	706	0	0	0	12	706	0	0	718
2	312	2	1 056	0	0	0	314	1 056	0	3	1 373
3	455	3	1 885	2	7	79	465	1 885	81	0	2 431
4	550	9	4 873	6	180	2 203	739	4 873	2 209	0	7 821
5	183	4	2 613	20	24	1 000	211	2 613	1 020	1	3 845
6	681	18	5 156	18	174	2 278	873	5 156	2 296	0	8 325
7	1 942	66 ^c	1 860 ^{c, d}	389 ^c	0	0	2 008	1 860	389	0	4 257
8	438	1	1 321	121	171	3 870	610	1 321	3 991	1	5 923
9	406	12	1 874	0	0	0	418	1 874	0	0	2 292
10	895	5	11 108	4	54	202	954	11 156	206	1	12 317
11	216	4	2 397	2	0	0	220	2 397	2	1	2 620
12	0	0	25	1	0	0	0	25	1	0	26
13	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
15	67	0	380	35	24	0	91	380	35	1	507
Sous-total^e	6 159	124	35 254	598	634	9 632	6 917	35 254	10 230	8	52 409
20	0	132	10 855	42	0	0	132	10 855	42	0	11 029
Total	6 159	256	46 109	640	634	9 632	7 049	46 109	10 272	8	63 438
Grand total^e	6 159		47 005		10 266			63 438			

^a Données du mois de mai 2003.

^b ACB = Arme à Chargement par la Bouche.

^c Période au fusil, à l'arme à chargement par la bouche et à l'arbalète, arc.

^d 1 860 cerfs abattus au fusil sont inclus.

^e 191 cerfs dont la période ou l'engin est indéterminé ne sont pas inclus.

Tableau 15. Récolte et superficie d'habitat pour le cerf de Virginie dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	Superficie		Récolte		Récolte/100 km ² d'habitat	
	Totale (km ²)	Habitat (km ²)	Mâles à l'arme à feu	Totale	Mâles à l'arme à feu	Totale
1	26 435	19 043	706	718	3,7	3,8
2	16 231	12 679	1 059	1 374	8,4	10,8
3	8 718	6 300	1 518	2 431	24,1	38,6
4	8 015	6 174	3 373	7 821	54,6	126,7
5	2 151	1 498	1 760	3 845	117,5	256,7
6	6 474	3 738	4 667	8 325	124,9	222,7
7	12 164	5 800	1 741	4 257	-	73,4
8	12 991	2 085 ^b	736	5 963	126,2	286,0
9	6 045	4 629	1 724	2 292	37,2	49,5
10	23 075	19 197	6 460	12 317	33,7	64,2
11	5 232	4 371	1 850	2 620	42,3	59,9
12	10 730	9 748	18	26	0,2	0,3
13	65 225	11 108	0	2	-	-
15	51 391	3 006	335	507	11,1	16,9
20	7 943	7 678 ^c	7 174	11 131	93,4	145,0
Total^d	262 820	117 054	33 121	63 629	52,1	96,7

^a Données du mois de mai 2003.

^b La récolte /100 km² d'habitat pour les mâles est calculée pour la partie sud de la zone (583 km²).

^c Superficie de la partie ouverte à la chasse.

^d Moyenne des zones pour la récolte par 100 km².

Tableau 16. Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse et pour la récolte autochtone - Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	Mâles adultes			Femelles adultes			Faons			Total		
	Arme à feu	Arc	ACB ^b	Arme à feu	Arc	ACB ^b	Arme à feu	Arc	ACB ^b	Arme à feu	Arc	ACB ^b
1	706	12	0	0	0	0	0	0	0	706	12	0
2	1 057	48	0	0	161	0	0	105	0	1 057	314	0
3	1 518	140	66	235	193	8	132	132	7	1 885	465	81
4	3 373	238	2	1 029	293	1 090	471	208	1 117	4 873	739	2 209
5	1 760	80	15	641	82	676	212	49	329	2 613	211	1 020
6	4 667	299	18	356	358	1 376	133	216	902	5 156	873	2 296
7	1 741	1 050	357	96	646	24	23	312	8	1 860	2 008	389
8	736	244	1 871	416	209	1 219	208	157	902	1 360	610	3 992
9	1 724	144	0	117	164	0	33	110	0	1 874	418	0
10	6 459	369	150	3 286	408	45	1 411	177	11	11 156	954	206
11	1 849	80	2	421	104	0	127	36	0	2 397	220	2
12	18	0	1	0	0	0	0	0	0	18	0	1
13	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0
15	335	86	35	0	5	0	0	0	0	335	91	35
Sous-total	25 943	2 790	2 517	6 597	2 625	4 438	2 750	1 502	3 276	35 290	6 917	10 231
20	7 174	74	12	2 977	48	22	801	10	8	10 957 ^c	132	42
Récolte autochtone	4	0	0	1	1	1	0	1	0	5	2	1
Total	33 121	2 864	2 529	9 575	2 674	4 461	3 551	1 513	3 284	46 304	7 051	10 274
Grand total		38 514			16 753^d			8 357^e			63 629^{d, e}	

^a Données du mois de mai 2003.

^b ACB = Arme à Chargement par la Bouche.

^c 5 cerfs dont le sexe est indéterminé sont inclus.

^d 43 femelles adultes dont l'engin est indéterminé sont incluses (4 dans la zone 12 et 39 dans la zone 15).

^e 9 faons dont l'engin est indéterminé sont inclus (3 dans la zone 12 et 6 dans la zone 15).

Tableau 17. Récolte de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 2002^a.

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
Région 01				
Casault	14	0	0	14
Chapais	9	2	0	11
Bas-St-Laurent	68	5	7	80
Owen	101	13	4	118
Total :	192	20	11	223
Région 05				
De Saint-Romain	3	1	0	4
Louise- Gosford	24	6	7	37
Total :	27	7	7	41
Région 07				
Bras-Coupé-Désert	47	8	4	59
Rapides-des-Joachims	9	0	0	9
Pontiac	34	8	3	45
Saint-Patrice	2	1	0	3
Total :	92	17	7	116
Région 08				
Maganasipi	0	1	0	1
Restigo	0	1	0	1
Total :	0	2	0	2
Région 12				
Jaro	49	26	17	92
Région 15				
De la Maison-de-Pierre	29	4	0	33
Petawaga	14	1	0	15
Total :	43	5	0	48
Grand total :	400	76	42	522

^a Données du mois de mai 2003.

Tableau 18 : Résultats de la chasse contingentée de cerfs sans bois - Saisons 2001 et 2002^a.

Zone	Nombre de permis		Récolte						Succès (%)	
			Biches		Faons		Total		2001	2002
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002		
2	150	-	56	-	30	-	86	-	57,3	-
3	550	760	134	235	105	132	239	367	43,5	48,3
4	1 000	2 800	412	1 029	186	471	598	1 500	59,8	53,6
5	890	2 500	252	641	101	212	353	853	39,7	34,1
6	1 000	1 000	357	356	133	133	490	489	49,0	48,9
7 sud	-	500	-	96	-	23	-	119	-	23,8
8 sud	2 400	2 000	413	416	228	208	641	624	26,7	31,2
9 ouest	-	300	-	117	-	33	-	150	-	50,0
10	6 000	9 500	2 155	3 286	1 020	1 411	3 175	4 697	52,9	49,4
11	800	1 000	304	421	167	127	471	548	58,9	54,8
Total	12 790	20 360	4 083	6 597	1 970	2 750	6 053	9 347	47,3	45,9

^a Données du mois de mai 2003.

3.3. Le caribou : faits saillants

Les statistiques de récolte présentées couvrent la chasse sportive de l'hiver 2001-2002 et celle de l'automne 2002. La récolte autochtone est enregistrée entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002.

3.3.1. La réglementation

Nombre contingenté de permis de chasse (tirage au sort) :

- 2 012 permis contingentés ont été émis pour la zone 22 (secteur A) en 2001 contre 2 000 permis pour la saison précédente;
- De même, 908 permis contingentés ont été émis pour la région de Fermont (partie des zones 19 sud et 23) en 2002, contre 1 390 permis pour l'année 2001.

3.3.2. Les usagers

Vente des permis de chasse :

- Au total, 14 421 permis de chasse au caribou ont été vendus en 2001-2002, soit une légère baisse de 3 % (- 412 permis) par rapport à la saison précédente;
- La diminution du nombre total de permis vendus en 2001-2002 est constatée pour les chasseurs non-résidents (- 8 %, soit - 613 permis) alors qu'une légère hausse pour les chasseurs résidents est observée (+ 3 %, soit + 201 permis);
- 5 640 permis ont été émis pour la chasse d'automne en 2001-2002, soit une baisse de 10 % (- 610 permis) par rapport à la saison précédente;
- La diminution du nombre de permis émis pour la chasse d'automne est attribuable en grande partie à la zone de chasse 23 où la vente de permis a chuté de 720 permis;
- Les non-résidents composent majoritairement la clientèle de la chasse d'automne puisque 81 % des permis pour l'automne sont achetés par ces derniers en 2001-2002;
- Par ailleurs, 8 781 permis ont été émis pour la chasse d'hiver en 2001-2002, soit une légère hausse de 2 % (+ 198 permis) par rapport à la saison précédente;

- La clientèle de la chasse d'hiver est constituée majoritairement de chasseurs résidents puisque 69 % des permis pour l'hiver sont achetés par ces derniers en 2001-2002;
- Enfin, pour la troisième fois depuis 1988, en 2001-2002, la vente totale des permis à des non-résidents (7 336 permis) est supérieure à la vente totale des permis à des résidents (7 085 permis).

3.3.3. La récolte

3.3.3.1. La récolte sportive

Récolte totale :

- 16 639 caribous sont inscrits au Système d'Information Grande Faune pour la chasse sportive en 2001-2002, soit une baisse de 13 % (- 2 430 caribous) par rapport à l'excellente récolte de la saison précédente. C'est la saison de chasse automnale (- 4 816 caribous) qui est responsable de cette baisse. Il faut noter en effet qu'un problème survenu dans la saisie des fiches d'enregistrement des caribous abattus l'automne ne nous permet pas de connaître la récolte réelle de l'automne 2002;
- La récolte 2001-2002 est majoritairement constituée de mâles adultes (76 %);
- Avec 12 682 caribous abattus à l'hiver 2001-2002 (+ 23 %), la chasse d'hiver est revenue à un niveau comparable à celui de 1999-2000;
- Peu fréquentées par les caribous à l'hiver 2001-2002, la région de Fermont et la zone 23 connaissent des récoltes faibles (respectivement 82 et 377 caribous).

Succès de chasse :

- Avec 57,7 %, le succès de chasse 2001-2002 perd 6,6 points par rapport à la saison 2000-2001. À l'instar de la récolte totale, c'est la saison de chasse automnale qui permet d'expliquer cette baisse (caribous enregistrés mais non comptabilisés à la suite de problème dans la saisie des fiches d'enregistrement des caribous abattus l'automne);
- Par contre, après avoir connu une baisse la saison précédente, le succès de chasse pour la période d'hiver connaît à nouveau un niveau comparable à celui de 1999-2000, soit 72 %. Une hausse de 2 386 caribous abattus l'hiver est

responsable de l'amélioration du succès de chasse pour cette période. Très changeant car soumis au hasard du déplacement des caribous lors de leur migration hivernale, le bon succès de chasse hivernale 2001-2002 traduit les conditions favorables rencontrées par les chasseurs.

3.3.3.2. La récolte à des fins d'alimentation et à des fins commerciales

Récolte à des fins d'alimentation (Cris, Inuits, Naskapis et Montagnais) :

- La récolte totale à des fins d'alimentation pour la saison 2001-2002 s'élève à 9 374 caribous;
- La récolte comptabilisée des Cris est de 318 caribous en 2001-2002, soit une baisse de 26 % (- 110 caribous) par rapport à la récolte de la saison précédente;
- La récolte estimée des Inuits, Naskapis et Montagnais est de 9 056 caribous en 2001-2002.

Récolte à des fins commerciales (Inuits et Naskapis) :

- En l'absence d'opération, aucune récolte à des fins commerciales n'est répertoriée en 2001-2002.

Conclusion

Avec 16 639 caribous inscrits au Système d'Information Grande Faune, la saison 2001-2002 connaît la moins bonne récolte des sept dernières années. Cette chute de 2 430 caribous ne doit cependant pas être considérée comme inquiétante car des problèmes dans la saisie des fiches d'enregistrement sont à l'origine de la baisse constatée par rapport à la saison précédente. Un grand nombre de caribous tués à l'automne n'ont effectivement pas été comptabilisés dans la récolte alors qu'ils ont bel et bien été abattus. Seule la saisie des fiches d'enregistrement des caribous récoltés l'automne est déficiente, par conséquent il est possible d'affirmer que la récolte hivernale augmente pour la troisième année de suite (+ 2 386 caribous, soit + 23 %). En outre, avec 72 %, le succès de chasse hivernale est excellent.

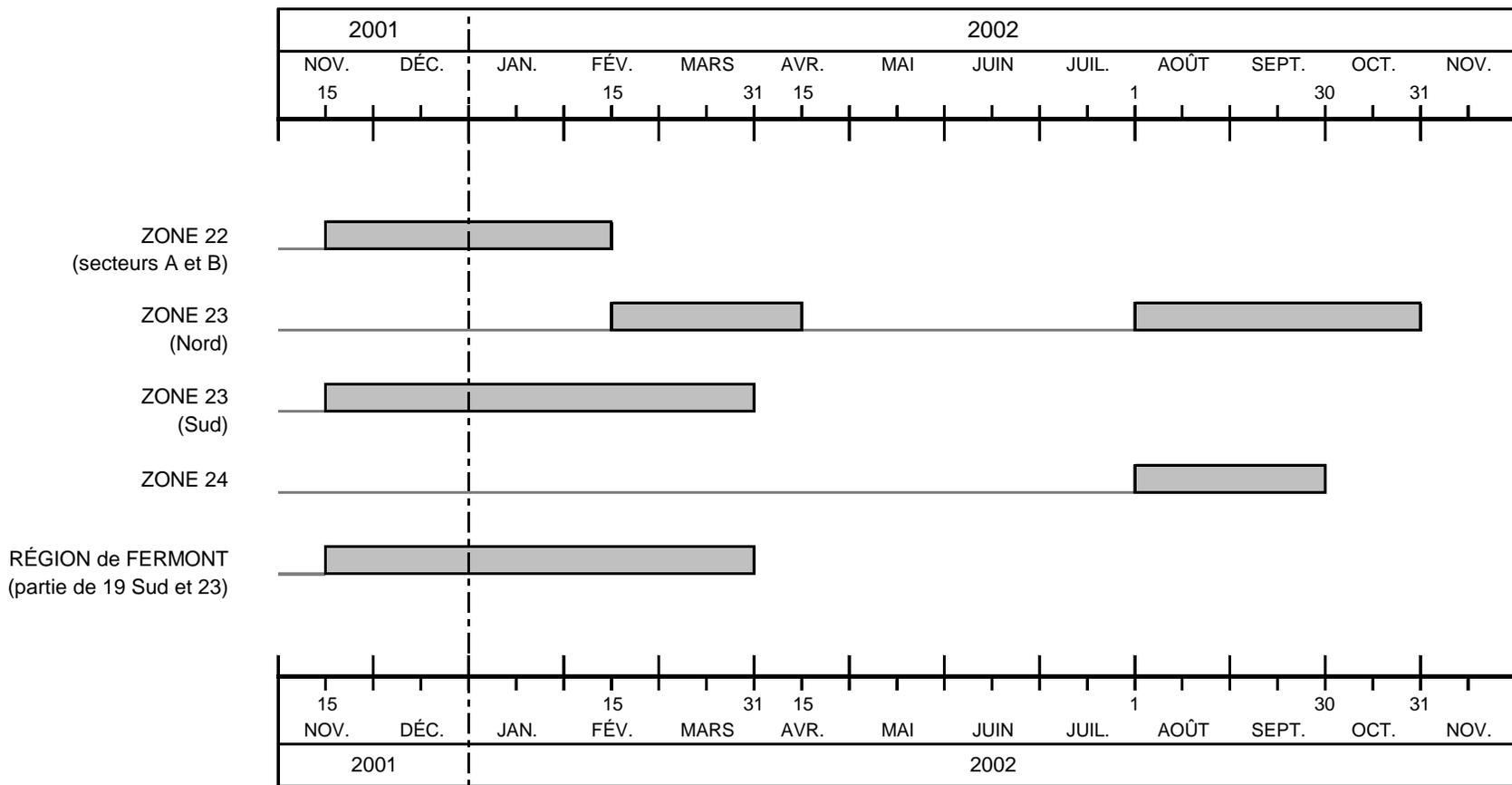


Figure 6. Saisons de chasse au caribou dans les zones en 2001-2002

Tableau 19. Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec - Période de 1976 à 2001-2002.

Année	Nombre de caribous	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^b
		Résidents	Non-résidents ^a		
1976	1 735	2 525	330	60,8	37
1977	1 663	2 359	343	61,5	37
1978	1 946	2 512	467	65,3	37
1979	2 463	2 794	698	70,5	37
1980	2 939	3 890	665	64,5	37
1981	3 440	4 805	827	61,1	37
1982	2 939	3 700	839	64,7	37
1983 ^c	4 086	2 905	858	54,3 ^c	109
1984	4 161	3 488	1 256	43,9	118
1985	6 310	3 338	1 764	61,8	31-151 ^b
1985-86 ^d	8 898	3 923	2 708	67,1	31-151
1986-87	8 789	4 414	3 686	54,3	31-151
1987-88	9 038	3 647	3 780	60,8	31-152
1988-89	9 090	4 043	4 436	53,6	31-151
1989-90 ^e	12 710	5 150	4 904	63,2	31-151
1990-91	11 546	5 118	4 145	62,3	31-151
1991-92	11 591	5 115	4 258	61,8	31-152
1992-93	12 941	5 078	4 686	66,3	31-151
1993-94	12 791	5 309	4 835	63,0	31-151
1994-95	14 746	6 900	5 590	59,0	31-151
1995-96	19 150	6 993	5 970	73,9	31-166
1996-97	17 460	8 676	6 401	57,9	31-168
1997-98	18 992	9 136	8 047	55,3	31-169
1998-99	18 138	8 255	8 178	55,2	30-168
1999-2000	21 399	8 102	8 321	65,1	30-168
2000-2001	19 069	6 884	7 949	64,3	61-152
2001-2002 ^f	16 639 ^g	7 085	7 336	57,7	61-152

^a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975.

^b Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones (peut comprendre deux périodes discontinues).

^c À partir de 1983, le taux est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu.

^d À partir de 1985-86, les résultats de chasse ainsi que les permis vendus sont pour la période du 15 novembre au 31 octobre.

^e À partir de 1989-90, la chasse d'hiver a été instaurée dans la zone 22.

^f Données du mois de novembre 2004.

^g Un problème survenu dans la saisie des fiches d'enregistrement des caribous abattus l'automne ne nous permet pas de connaître la récolte réelle.

Tableau 20 : Évolution de la récolte sportive de caribou dans les zones de chasse - Période de 1983 à 2001-2002.

Saison ^a	Hiver			Automne			Total
	zone 22	zone 23	Fermont	zone 19	zone 23	zone 24	
1983		97		33	1 391	2 565	4 086
1984		122		69	2 749	1 221	4 161
1985		278		64	4 812	1 156	6 310
1985-86		299		51	7 437	1 111	8 898
1986-87		29		76	7 883	801	8 789
1987-88		0		76	8 494	468	9 038
1988-89		24		67	8 882	117	9 090
1989-90	1 474	0		92	10 906	238	12 710
1990-91	1 128	24	402	68	9 629	295	11 546
1991-92	2 190	61	538	47	8 526	229	11 591
1992-93	2 308	44	1 309	43	8 973	264	12 941
1993-94	2 370	20	1 282	64	8 871	184	12 791
1994-95	4 245	11	295	48	9 992	155	14 746
1995-96	7 172	348	435	38	10 890	267	19 150
1996-97	7 304	585	231	58	8 775	157	17 110
1997-98	8 979	836	1 480	49	7 414	234	18 992
1998-99	8 034	36	4	52	9 732	280	18 138
1999-2000	11 681	752	239	41	8 467	219	21 399
2000-2001	10 291	1	4	- ^c	8 538	235	19 069
2001-2002 ^b	12 223	377	82	- ^c	3 935 ^d	22	16 639 ^d

^a À partir de 1985, les résultats de chasse sont pour la période du 15 novembre au 31 octobre.

^b Données du mois de novembre 2004.

^c Aucune chasse au caribou dans la zone 19 en 2000-2001 et en 2001-2002.

^d Un problème survenu dans la saisie des fiches d'enregistrement des caribous abattus l'automne ne nous permet pas de connaître la récolte réelle.

Tableau 21. Récolte de caribous par zone de chasse – Saison de chasse de 2001-2002^a.

Saison	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Nombre de permis	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	TOTAL	Succès caribou/ chasseur	
HIVER 2001-2002		22	93	7 546	8 631	3 521	71	12 223	1,62
		23	152	327	284	92	1	377	1,15
	Région de Fermont	19 sud		67	5	2	74		
		23		7	1	-	8		
	Total Fermont		137	908	74	6	82	0,09	
Sous-total:				8 781	8 989	3 619	74	12 682	1,44
AUTOMNE 2002		23	93	5 498	3 605	299	31	3 935 ^b	0,72
		24	61	142	3	14	5	22	0,15
Sous-total:				5 640	3 608	313	36	3 957^b	0,70
TOTAL				14 421	12 597	3 932	110	16 639^b	1,15

^a Données du mois de novembre 2004.

^b Un problème survenu dans la saisie des fiches d'enregistrement des caribous abattus l'automne ne nous permet pas de connaître la récolte réelle. connaître la récolte réelle.

Les résultats de chasse concernent la période du 15 novembre 2001 au 31 octobre 2002.

Tableau 22. Estimation de la récolte de caribous à des fins alimentaires et commerciales pour la saison 2001-2002.

	Nombre de caribous récoltés	
	À des fins alimentaires	À des fins commerciales
Cris ^a		
Whapmagoostui	123	N/A
Chisasibi	5	N/A
Wemindji	3	N/A
Eastmain	13	N/A
Waskaganish	17	N/A
Nemaska	11	N/A
Mistissini	135	N/A
Waswanipi	2	N/A
Oujé-Bougomou	9	N/A
TOTAL	318	N/A
Inuits ^b		
	8 056	0
Naskapis ^b		
	500	0
Montagnais ^b		
	500	N/A
TOTAL	9 056	0
GRAND TOTAL	9 374	0

^a Évalué en collaboration avec les communautés, données de l'Association des trappeurs Cris.

^b Le nombre de caribous récoltés à des fins alimentaires est estimé.

N/A = Non applicable

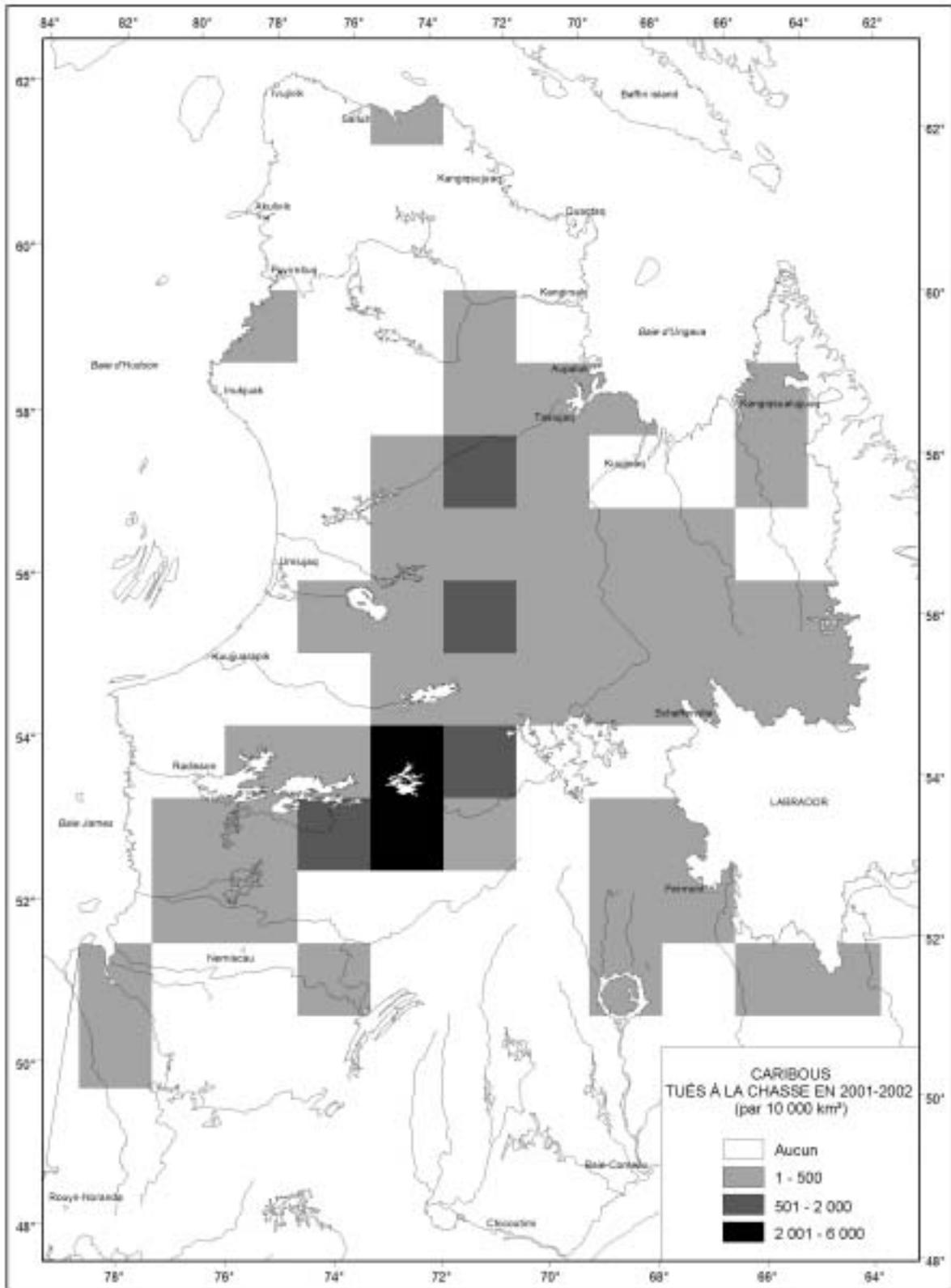


Figure 7. Caribous tués à la chasse en 2001-2002

3.4. L'ours noir : faits saillants

3.4.1. La réglementation

Pour cette cinquième année du Plan de gestion de l'ours noir, la chasse d'automne demeure fermée sauf dans les zones 17, 19 sud, 23 et 24. Étant donné l'incidence sur la clientèle non résidente des zones 10, 12 et 13, rappelons également que la chasse printanière est fermée en Ontario depuis le printemps 1999.

Période de chasse : principales modifications en 2002

- Les UGAF 8, 9, 19, 22, 23, 40, 70, 71 et 72 ont vu leur quota de piégeage passer de 2 à 4 ours par piégeur;
- La fin de la saison de chasse ayant été reportée du 5 au 10 juin dans la partie nord de la zone 10 ouest, la saison de chasse y a donc été allongée de 5 jours;
- Établissement d'un quota de récolte dans les pourvoiries sans droits exclusifs de la zone 13.

3.4.2. Les usagers

Vente des permis de chasse :

- 8 985 permis de chasse à l'ours ont été vendus en 2002, soit une hausse de 8 % (+ 678 permis) par rapport à 2001. L'augmentation de la vente des permis de chasse à l'ours est constatée pour la quatrième année consécutive;
- 4 881 permis pour les résidents ont été vendus en 2002, soit une importante hausse de 16 % (+ 687 permis) par rapport à la saison précédente. Une augmentation est notée depuis les quatre dernières années, confirmation du regain d'intérêt des résidents pour la chasse à l'ours;
- À l'inverse, avec 4 104 permis en 2002, la vente des permis non-résidents est restée stable par rapport à 2001;
- Pour la deuxième fois depuis 1998, la vente des permis résidents est plus forte que la vente des permis non-résidents.

Nombre de trappeurs :

- Le nombre total de trappeurs d'ours noir n'est pas connu en 2002. Cependant, le nombre de trappeurs ayant enregistré la capture d'au moins un ours est de 945 trappeurs alors qu'il était de 662 en 2001;
- Comme en 2001, le nombre moyen d'ours capturés est de 1,6 ours/trappeur en 2002.

3.4.3. La récolte**Récolte totale (chasse + piégeage) :**

- 4 683 ours ont été récoltés, soit une hausse de 8 % (+ 338 ours) par rapport à la saison précédente. Il s'agit de la troisième plus forte récolte enregistrée depuis 1995 et de la quatrième année de hausse consécutive;
- Les récoltes les plus élevées sont observées dans la zone 18 (812 ours), dans la zone 15 (763 ours), dans la zone 13 (713 ours), et dans la zone 10 (596 ours);
- Les plus fortes augmentations de la récolte totale sont à mettre à l'actif des zones 18 (+ 148 ours, soit + 22 %), 2 (+ 79 ours, soit + 29 %), 7 (+ 50 ours, soit + 67 %), 15 (+ 48 ours, soit + 7 %), 4 (+ 45 ours, soit + 79 %), 3 (+ 41 ours, soit + 37 %) et 6 (+ 20 ours, soit + 67 %). La plus forte augmentation de la récolte observée, celle de la zone 18, provient autant de la chasse que du piégeage. Le piégeage explique la plupart des autres augmentations de la récolte;
- Seules les zones 13 (- 101 ours, soit - 12 %), 12 (- 35 ours, soit - 16 %) et 23 (- 33 ours, soit - 85 %) ont connu des baisses de la récolte totale en 2002. Dans la zone 13, cette baisse est imputable à l'établissement d'un quota de récolte aux pourvoyeurs sans droits exclusifs.

Densité de récolte totale (chasse + piégeage) / 100 km² d'habitat :

- Les densités de récolte les plus élevées sont de l'ordre de 3 ours/100 km² dans les zones 2, 3, 7, 10 et 11 et de l'ordre de 2 ours/100 km² dans les zones 4, 5, 6 et 12.

3.4.3.1 La récolte par la chasse sportive

Récolte totale par la chasse :

- Avec 3 204 ours abattus, soit une baisse de 3 % (- 103 ours) par rapport à l'année 2001, la récolte par la chasse 2002 constitue néanmoins la quatrième plus forte récolte enregistrée depuis 1985;
- Les récoltes par la chasse les plus élevées sont rencontrées dans la zone 13 (616 ours), dans la zone 10 (507 ours), dans la zone 18 (503 ours) et dans la zone 15 (451 ours);
- Les plus fortes augmentations observées par rapport à 2001 se retrouvent dans la zone 18 (+ 59 ours, soit + 13 %), dans la zone 7 (+ 23 ours, soit + 55 %) et dans la zone 4 (+ 21 ours, soit + 62 %);
- Les baisses notables de la récolte d'ours à la chasse sont observées dans la zone 13 (- 150 ours, soit - 20 %), dans la zone 15 (- 45 ours, soit - 9 %), dans la zone 12 (- 36 ours, soit - 16 %), dans la zone 23 (- 33 ours, soit - 85 %) et dans la zone 1 (- 20 ours, soit - 19 %). L'établissement d'un quota de récolte dans les pourvoiries sans droits exclusifs est directement responsable de la baisse observée dans la zone 13;
- Après avoir atteint une récolte record de 2 128 ours en 2001, les non-résidents voient leur récolte diminuer de 276 ours en 2002, soit une baisse de - 13 % par rapport à la saison précédente;
- Avec 1 352 ours en 2002, la récolte à la chasse des résidents augmente de 15 %, soit + 173 ours. La récolte des résidents est toujours inférieure à la récolte des non-résidents, mais l'écart entre les deux types de récolte diminue.

Récolte à l'arme à feu (AAF) :

- La récolte à l'arc 2002 a également diminué de 6 % par rapport à 2001, elle est de 664 ours;
- La récolte à l'arme à feu 2002 a diminué de 89 ours par rapport à 2001 (- 2 %) pour atteindre un total de 2 490 ours;
- En 2002, la récolte à l'arme à feu constitue 79 % de la récolte totale par la chasse.

Succès de chasse :

- Inférieur de 4 points à celui enregistré en 2001, le succès de chasse atteint en moyenne 36 % en 2002;
- Le succès de chasse des résidents en 2002, soit 28 %, est resté stable par rapport à 2001;
- Avec 45 %, le succès de chasse des non-résidents en 2002 a connu une baisse de 7 points.

3.4.3.2 La récolte par le piégeage**Récolte totale par le piégeage :**

- 1 479 ours ont été capturés par le piégeage, soit une hausse de 42 % (+ 441 ours) par rapport à la saison précédente. Il s'agit de la troisième plus haute récolte enregistrée depuis 1985;
- Les récoltes par le piégeage les plus élevées se retrouvent dans la zone 15 (312 ours), dans la zone 18 (309 ours), dans la zone 2 (187 ours) et dans la zone 1 (162 ours);
- Les plus fortes augmentations observées se retrouvent dans la zone 15 (+ 93 ours, soit + 42 %), dans la zone 18 (+ 89 ours, soit + 40 %), dans la zone 2 (+ 65 ours, soit + 53 %), dans la zone 13 (+ 49 ours, soit + 102 %) et dans la zone 3 (+ 38 ours, soit + 66 %).

Récolte par le piégeage selon les saisons:

- 1 200 ours ont été piégés au printemps, soit une hausse de 36 % (+ 320 ours) par rapport à la saison précédente. Il s'agit de la quatrième plus forte récolte enregistrée depuis 1985;
- De la même manière, 279 ours ont été piégés à l'automne, soit une hausse de 77 % (+ 121 ours) par rapport à la saison précédente. Il s'agit de la quatrième récolte enregistrée depuis 1985;
- 81 % de la récolte totale par le piégeage est effectuée le printemps et 19 % l'automne.

Conclusion

La récolte totale (chasse + piégeage) 2002 se place au troisième rang des récoltes les plus élevées enregistrées depuis les vingt dernières années au Québec. Depuis la chute de la récolte observée de 1996 à 1998, la récolte totale augmente pour la quatrième année consécutive. C'est la forte récolte par le piégeage qui permet d'expliquer un niveau de récolte totale si élevé. Avec la vente des permis résidents supérieure à la vente des permis non-résidents pour la deuxième année de suite, l'effort de chasse automnale semble se transférer lentement à l'effort de chasse printanière. Une baisse de 3 % de la récolte 2002 est notée pour la chasse sportive à l'ours noir par rapport à la saison précédente (- 103 ours). La totalité de la baisse de la récolte par la chasse est attribuable aux chasseurs non-résidents (- 276 ours, soit - 13 %), alors que dans le même temps le nombre de permis émis pour les non-résidents est resté stable. Par ailleurs, avec la vente de 687 permis de chasse résidents de plus que la saison précédente, la récolte 2002 des chasseurs résidents a augmenté de + 173 ours, soit + 15 %. Enfin, le nombre d'ours capturés par le piégeage en 2002 (1 479 ours) a presque augmenté de 50 % par rapport à la saison précédente et ce, pour la troisième année de suite. La baisse régulière du prix des fourrures (157 \$ en 1999, 146 \$ en 2000, 116 \$ en 2001 et 96 \$ en 2002) nous permet d'envisager néanmoins une baisse à court terme de cette récolte.

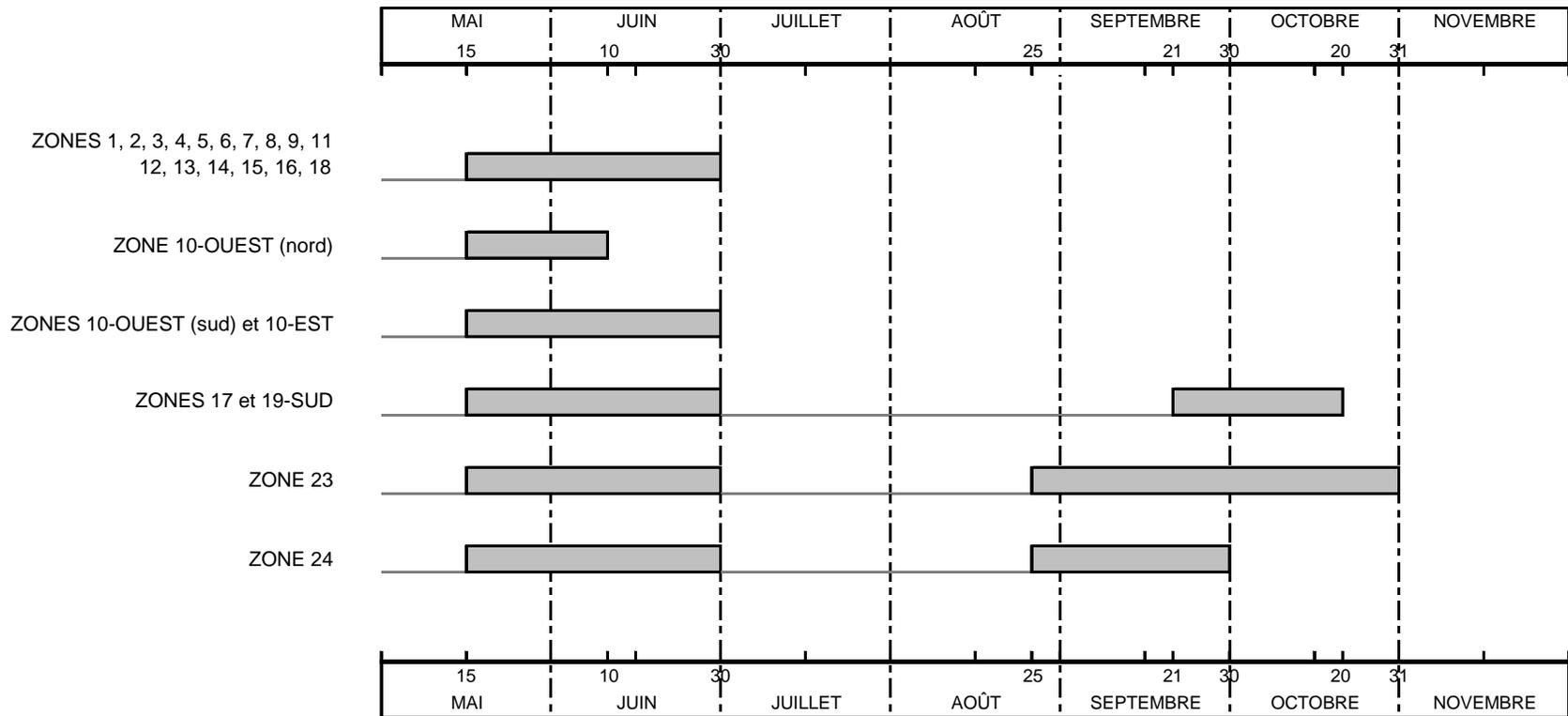


Figure 8. Saisons de chasse à l'ours noir dans les zones en 2002

Tableau 23. Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage, la chasse et autres causes de mortalité depuis 1982 au Québec, incluant les réserves fauniques^a.

Année	Récolte						Autres causes	Grand Total	
	Chasse			Piégeage					Chasse + Piégeage
	Printemps	Automne	Total	Printemps	Automne	Total			Total
1982	463	976	1 439	209	124	333	1 772	59	1 831
1983	801	968	1 769	338	99	437	2 206	175	2 381
1984	608	832	1 440	329	190	519	1 959	104	2 063
1985	1 022	604	1 626	451	114	565	2 191	209	2 400
1986	1 284	1 171	2 455	347	209	556	3 011	528	3 539
1987	1 205	759	1 964	444	145	589	2 553	141	2 694
1988	1 309	1 021	2 330	319	162	481	2 811	119	2 930
1989	1 692	998	2 690	498	138	636	3 326	164	3 490
1990	1 858	941	2 799	601	119	720	3 519	138	3 657
1991	1 798	681	2 479	815	105	920	3 399	111	3 510
1992	1 931	1 069	3 000	1 053	279	1 332	4 332	158	4 490
1993	2 486	811	3 297	1 122	142	1 264	4 561	117	4 678
1994	2 037	1 100	3 137	1 162	618	1 780	4 917	132	5 049
1995	2 345	1 356	3 701	1 560	254	1 814	5 515	279	5 794
1996	1 795	582	2 377	1 245	236	1 481	3 858	75	3 933
1997	1 794	443	2 237	1 299	156	1 455	3 692	123	3 815
1998	1 795	104	1 899	294	159	453	2 352	116	2 468
1999	2 550	96	2 646	329	75	404	3 050	176	3 226
2000	2 976	67	3 043	519	207	726	3 769	242	4 011
2001	3 257	50	3 307	880	158	1 038	4 345	393	4 738
2002	3 179	25	3 204	1 200	279	1 479	4 683	209	4 892

^a Données du mois de juin 2003.

Tableau 24. Statistiques sur la chasse sportive de l'ours noir au Québec - Période de 1976 à 2002^a.

Année	Récolte			Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^d
	Arme à feu	Arc	Total	Résidents	Non-résidents		
1975	458	-	458	5 181	2 263	6,2	-
1976	752	-	752	6 763	1 980	8,6	-
1977	684	-	684	7 446	1 780	7,4	-
1978	999	-	999	7 874	2 193	9,9	-
1979 ^b	1 070	-	1 070	25 511	1 828	3,9	152
1980	1 747	-	1 747	35 990	3 103	4,5	128-150
1981	1 524	-	1 524	41 341	3 366	3,4	102-123
1982	1 436	-	1 436	40 087	3 374	3,3	101-123
1983	1 747	-	1 747	41 326	3 390	3,9	101-123
1984 ^c	1 437	-	1 437	19 444	3 423	6,3	96-123
1985	1 586	-	1 586	21 480	3 616	6,3	96-116
1986	2 454	-	2 454	23 140	3 793	9,1	96-116
1987	1 952	-	1 952	19 916	4 442	8,0	96-116
1988	2 036	262	2 298	18 373	4 606	10,0	96-123
1989	2 311	379	2 690	19 854	4 940	10,8	96-126
1990	2 333	466	2 799	18 859	4 634	11,9	96-126
1991	1 975	504	2 479	17 569	3 916	11,5	96-133
1992	2 460	540	3 000	16 631	3 350	15,0	96-133
1993	2 673	624	3 297	16 288	3 525	16,6	96-133
1994	2 556	581	3 137	15 026	3 868	16,6	96-133
1995	2 893	808	3 701	17 373	3 877	17,4	96-133
1996	1 936	441	2 377	11 045	4 047	15,8	65-133
1997	1 734	502	2 236	9 649	3 452	17,1	23-133
1998 ^e	1 465	432	1 897	3 250	3 158	29,6	22-115
1999 ^f	2 100	544	2 646	2 712	4 111	38,8	22-115
2000 ^g	2 380	660	3 043	3 312	4 377	39,6	22-115
2001 ^h	2 557	744	3 307	4 194	4 113	39,8	22-115
2002	2 520 ⁱ	684 ^j	3 204	4 881	4 104	35,7	27-115

^a Données du mois de juin 2003.

^b Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir.

^c Hausse du coût du permis.

^d Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

^e Mise en application du Plan de gestion.

^f Deux ours dont l'engin n'est pas spécifié sont inclus.

^g Trois ours dont l'engin n'est pas spécifié sont inclus.

^h Six ours dont l'engin n'est pas spécifié sont inclus.

ⁱ 30 ours abattus à l'Arme à Chargement par la Bouche sont inclus.

^j 20 ours abattus à l'arbalète sont inclus.

Tableau 25. Récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques – Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	Superficie ^b d'habitat (km ²)	Récolte								
		Printemps			Automne			Total		
		Chasse		Piégeage	Chasse		Piégeage	Total		Récolte/100 km ² d'habitat
		Résidents	Non-résidents		Résidents	Non-résidents		Résidents	Non-résidents	
1	22 328	66	20	140	0	0	22	228	20	1,11
2	11 553	120	45	159	0	0	28	307	45	3,05
3	5 180	51	5	88	0	0	8	147	5	2,93
4	5 568	55	0	32	0	0	15	102	0	1,83
5	737	14	0	0	0	0	1	15	0	2,04
6	2 569	26	1	11	0	0	12	49	1	1,95
7	3 928	48	17	47	0	0	13	108	17	3,18
8	1 648	1	0	0	0	0	0	1	0	0,06
9	4 064	24	0	28	0	0	1	53	0	1,30
10	19 185	144	363	76	0	0	13	233	363	3,11
11	4 165	36	52	33	0	0	4	73	52	3,00
12	9 540	6	180	2	0	0	0	8	180	1,97
13	57 274	191	425	74	0	0	23	288	425	1,24
14	20 000	25	189	5	0	0	5	35	189	1,12
15	47 916	231	220	233	0	0	79	543	220	1,59
16	17 775	38	42	4	0	0	3	45	42	0,49
17	20 170	29	0	0	5	0	0	34	0	0,17
18	79 885	217	286	265	0	0	44	526	286	1,02
19 Sud	173 800	11	1	3	14	0	8	36	1	0,02
23	280 405	0	0	0	0	6	0	0	6	0,00
24	9 375	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Sous-total	797 065	1 333	1 846	1 200	19	6	279	2 831	1 852	0,59
Total			4 379			304			4 683	

^a Données du mois de juin 2003.

^b Superficies d'habitat ajustées à celles du Plan de gestion de l'ours noir 1998-2002.

**Tableau 26. Récolte d'ours noirs par zone de chasse incluant les réserves fauniques
– Saisons 2001 et 2002^a.**

Zone de chasse	Chasse		Piégeage		Total chasse + piégeage	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
1	106	86	131	162	237	248
2	151	165	122	187	273	352
3	53	56	58	96	111	152
4	34	55	23	47	57	102
5	6	14	0	1	6	15
6	15	27	15	23	30	50
7	42	65	33	60	75	125
8	0	1	0	0	0	1
9	25	24	27	29	52	53
10	515	507	79	89	594	596
11	79	88	41	37	120	125
12	222	186	1	2	223	188
13	766	616	48	97	814	713
14	219	214	5	10	224	224
15	496	451	219	312	715	763
16	62	80	8	7	70	87
17	27	34	0	0	27	34
18	444	503	220	309	664	812
19	6	26	8	11	14	37
23	39	6	0	0	39	6
24	0	0	0	0	0	0
Total	3307	3204	1038	1479	4 345	4 683

^a Données du mois de juin 2003.

Tableau 27. Récolte d'ours noirs à la chasse, par les résidents et les non-résidents, à l'exclusion des réserves fauniques – Période de 1985 à 2002^a.

Année	Non-résidents			Résidents			Grand Total
	Automne	Printemps	Total	Automne	Printemps	Total	
1985	51	487	538	545	535	1 080	1 618
1986	60	615	675	1 095	665	1 760	2 435
1987	45	658	703	708	539	1 247	1 950
1988	69	707	776	944	573	1 517	2 293
1989	97	876	973	895	816	1 711	2 684
1990	93	1 001	1 094	823	835	1 658	2 752
1991	111	836	947	565	855	1 420	2 367
1992	103	952	1 055	965	875	1 840	2 895
1993	138	1 268	1 406	673	1 085	1 758	3 164
1994	133	1 058	1 191	958	830	1 788	2 979
1995	197	1 273	1 470	1 157	921	2 078	3 548
1996	102	930	1 032	479	722	1 201	2 233
1997	114	882	996	327	749	1 076	2 072
1998	80	969	1 049	23	694	717	1 766
1999	83	1 528	1 611	13	824	837	2 448
2000	54	1 666	1 720	11	1 094	1 105	2 825
2001	38	1 870	1 908	12	1 134	1 146	3 054
2002 ^a	6	1 657	1 663	18	1 292	1 310	2 973

^a Données du mois de juin 2003.

Tableau 28. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques – Saison de chasse 2002^a.

Zone de chasse	Mâles adultes ^b		Femelles adultes ^b		Oursons (jusqu'à 2 ans)		Indéterminés	Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage		
1	58	97	18	38	10	25	2	248
2	89	115	59	52	17	20	0	352
3	32	51	19	33	5	12	0	152
4	35	27	14	10	6	10	0	102
5	9	0	4	1	1	0	0	15
6	18	8	7	8	2	6	1	50
7	25	32	29	16	11	12	0	125
8	1	0	0	0	0	0	0	1
9	13	16	6	10	5	3	0	53
10	288	46	193	34	26	8	1	596
11	47	22	30	11	11	4	0	125
12	133	2	38	0	15	0	0	188
13	388	59	172	25	56	12	1	713
14	129	5	52	4	33	1	0	224
15	282	182	118	78	51	52	0	763
16	48	2	23	4	9	1	0	87
17	18	0	10	0	6	0	0	34
18	333	192	135	75	35	42	0	812
19	19	8	4	2	3	1	0	37
23	5	0	0	0	1	0	0	6
Total	1 970	864	931	401	303	209	5	4 683

^a Données du mois de juin 2003.

^b 2 ans et plus.

Tableau 29. Récolte d'ours noirs dans les réserves fauniques – Saison 2002^a.

Réserve faunique	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 01							
Matane	11	0	0	2	11	2	13
Rimouski	7	0	0	0	7	0	7
Total :	18	0	0	2	18	2	20
Région 02							
Ashuapmushuan	7	0	0	0	7	0	7
Région 03							
Portneuf	20	0	0	0	20	0	20
Laurentides	53	0	0	0	53	0	53
Total :	73	0	0	0	73	0	73
Région 04							
Mastigouche	23	0	0	0	23	0	23
Région 07							
La Vérendrye	54	0	0	0	54	0	54
Papineau-Labelle	25	0	0	0	25	0	25
Total :	79	0	0	0	79	0	79
Région 09							
Sept-Îles/Port-Cartier	0	0	1	0	1	0	1
Région 11							
Chic-Chocs	10	0	0	0	10	0	10
Région 15							
Rouge-Matawin	20	7	0	0	20	7	27
Grand total :	230	7	1	2	231	9	240

^a Données du mois de juin 2003, tel qu'inscrit au système grande faune.

Tableau 30. Récolte d'ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée – Saison 2002^a.

ZEC	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 01							
Casault	2	2	0	1	2	3	5
Chapais	1	0	0	0	1	0	1
Du Bas-St-Laurent	14	16	0	0	14	16	30
Owen	23	16	2	0	25	16	41
Total :	40	34	2	1	42	35	77
Région 02							
Chauvin	7	3	0	0	7	3	10
De la Rivière-aux-Rats	9	0	0	1	9	1	10
Du Lac-Brébeuf	0	2	0	1	0	3	3
Mars-Moulin	2	4	0	0	2	4	6
Martin-Valin	8	0	0	2	8	2	10
Onatchiway-Est	2	0	0	0	2	0	2
Total :	28	9	0	4	28	13	41
Région 03							
Batiscan-Neilson	0	0	0	3	0	3	3
Buteux-Bas-Saguenay	3	9	0	0	3	9	12
De la Rivière-Blanche	0	4	0	1	0	5	5
Des Martres	1	0	0	2	1	2	3
Du Lac-au-Sable	0	4	0	0	0	4	4
Total :	4	17	0	6	4	23	27
Région 04							
De la Bessonne	0	2	0	0	0	2	2
De la Croche	1	3	0	0	1	3	4
Du Chapeau-de-Paille	3	7	0	0	3	7	10
Du Gros brochet	9	0	0	0	9	0	9
Fremont	2	1	0	0	2	1	3
Jeannotte	0	2	0	0	0	2	2
Menoqueosawin	3	0	0	0	3	0	3
Tawachiche	0	1	0	0	0	1	1
Wessonneau	5	0	0	0	5	0	5
Total :	23	16	0	0	23	16	39
Région 05							
Louise-Gosford	3	0	0	0	3	0	3
Région 07							
Bras-Coupé-Désert	15	0	0	0	15	0	15
De Rapides-des-Joachims	14	0	0	1	14	1	15
Pontiac	22	0	0	0	22	0	22
Saint-Patrice	15	0	0	0	15	0	15
Total :	66	0	0	1	66	1	67

**Tableau 30. Récolte d'ours noirs dans les zones d'exploitation contrôlée – Saison 2002^a
(suite).**

ZEC	Printemps		Automne		Total		Total
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	
Région 08							
Capitachouane	19	0	0	0	19	0	19
Dumoine	9	1	0	0	9	1	10
Kipawa	8	0	0	0	8	0	8
Maganasipi	2	5	0	0	2	5	7
Restigo	3	0	0	0	3	0	3
Total :	41	6	0	0	41	6	47
Région 09							
D'iberville	0	2	0	1	0	3	3
Forestville	26	1	0	0	26	1	27
Labrieville	1	0	0	0	1	0	1
Matimek	1	0	0	0	1	0	1
Nordique	1	0	0	0	1	0	1
Total :	29	3	0	1	29	4	33
Région 12							
Jaro	3	2	0	0	3	2	5
Région 14							
Boullé	7	1	0	0	7	1	8
Collin	8	0	0	0	8	0	8
Des Nymphes	8	4	0	0	8	4	12
Lavigne	2	2	0	1	2	3	5
Total :	25	7	0	1	25	8	33
Région 15							
De la Maison-de-Pierre	24	2	0	0	24	2	26
Lesueur	2	16	0	0	2	16	18
Mazana	2	5	0	0	2	5	7
Mitchinamecus	8	9	0	0	8	9	17
Normandie	1	0	0	0	1	0	1
Petawaga	33	9	0	0	33	9	42
Total :	70	41	0	0	70	41	111
Grand total :	329	135	2	14	331	149	480

^a Données du mois de juin 2003, tel qu'inscrit au système grande faune.

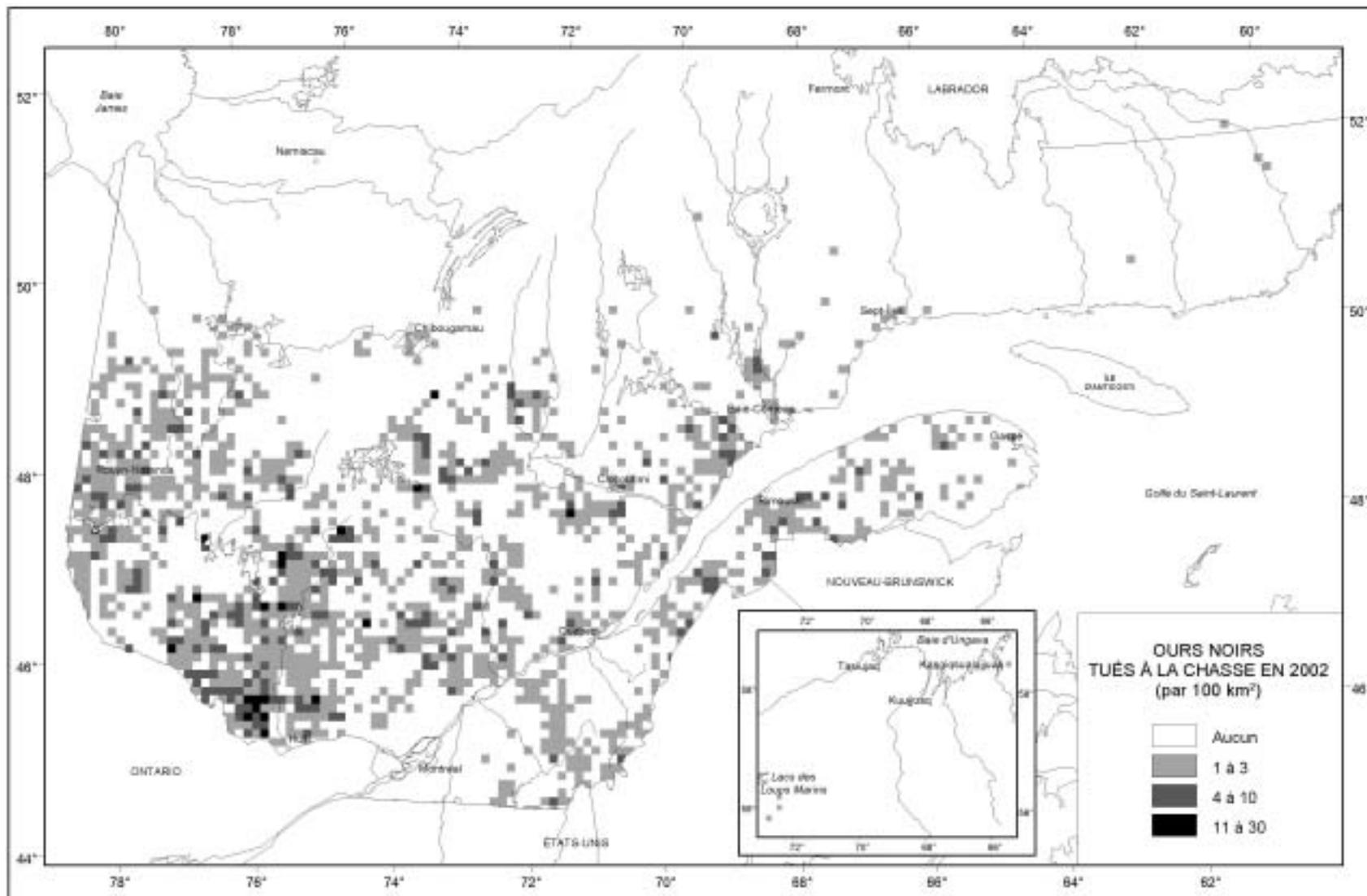


Figure 9. Ours noirs tués à la chasse en 2002

4. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes autres que la chasse sportive et le piégeage, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2002. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais du système d'information sur la grande faune. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. La plus grande quantité des données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux. La mise en œuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être causées par l'intensification des recherches dans ce secteur. La délégation de l'enregistrement des animaux victimes d'accidents de la route a amené, principalement pour le cerf dans les zones les plus au sud, une chute importante des taux d'enregistrement.

4.1. L'original

Avec 542 individus en 2002, le nombre d'originaux morts par des causes autres que la chasse sportive est supérieur à celui enregistré en 2001 (456 individus). En dehors de la chasse sportive, les catégories « autre » et « accidents routiers » sont respectivement la première et la deuxième cause de mortalité des originaux. Avec un total de 47 cas supplémentaires dans la catégorie « autre », la principale hausse est à mettre à l'actif de la zone 1 (+ 17 cas). Une baisse de neuf accidents routiers est observée dans la zone 1 et dans la zone 8. Par ailleurs, 35 captures accidentelles de plus ont été comptabilisées au Québec, (+ 16 cas dans la zone 13 et + 9 cas dans la zone 1). Alors que le nombre d'originaux abattus illégalement n'a que très peu augmenté globalement, le nombre d'originaux braconnés a augmenté de 18 dans la zone 13, de 11 dans la zone 15 et diminué de 22 dans la zone 1.

4.2. Le cerf de Virginie

En 2002, 4 474 cerfs de Virginie sont morts d'une cause autre que la chasse sportive, soit 1 144 cerfs de plus que l'année précédente (+ 34 %). Après la chasse, les accidents routiers sont de très loin la première cause de mortalité des cerfs de Virginie avec 2 312 cas en 2002, suivis par la catégorie « projet de recherche » avec 1 034 cerfs puis « autre » avec 925 cerfs. Enregistrée pour l'essentiel sur l'île d'Anticosti, la catégorie « projet de recherche » apparaît pour la première fois dans les statistiques associées aux autres causes de mortalité que la chasse. Avec 358 cerfs de plus, la catégorie « autre », enregistre la deuxième plus forte augmentation après celle de la catégorie « projet de recherche ». Par ailleurs, le nombre de cerfs morts par braconnage, accident routier et capture accidentelle est demeuré plus ou moins stable par rapport à 2001. Notons toutefois une baisse des accidents routiers dans les zones 4 (- 254 cerfs), 6 (- 155 cerfs) et 7 (- 98 cerfs), alors que les plus fortes augmentations sont rencontrées dans les zones 10 (+ 92 cerfs) et 9 (+ 84 cerfs). Enfin, 59 cerfs de Virginie sont morts par prédation en 2002, soit 92 cerfs de moins qu'en 2001 (zone 10 = - 21 cerfs et zone 2 = - 16 cerfs).

4.3. Le caribou

L'amplitude des déplacements des troupeaux nordiques et l'immensité du territoire rendent difficiles les cueillettes d'information sur les mortalités autres que par la chasse sportive, et aucun cas ne fut rapporté au système. Plus au sud, aucune mortalité ne fut rapportée pour les troupeaux des Grands-Jardins, de Val-d'Or, de la Gaspésie ainsi que pour les caribous forestiers de la Côte-Nord et du lac Saint-Jean.

4.4. L'ours noir

En 2002, 209 ours noirs dont la cause de mortalité n'est attribuable ni à la chasse sportive ni au piégeage ont été recensés; cela représente 184 ours de moins qu'en 2001 (393 ours). Les catégories « autre » et « contrôle » sont responsables de cette baisse observée, respectivement - 140 cas (zones 1, 10 et 11 pour l'essentiel) et - 76 cas (zones 10 et 15). Par ailleurs, les accidents routiers (30 cas), les captures accidentelles (2 cas) et le braconnage (7 cas) ont vu leur nombre de cas demeuré plus ou moins stable. Enfin, les catégories projet de recherche (40 cas) et prédation (9 cas) font leur apparition dans les statistiques.

Tableau 31. Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive – Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002^a.

Zone de chasse	Cause de mort					Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Capture accidentelle	Autre	
1	20	3	47	25	61	156
2	5	0	29	5	19	58
3	3	0	1	0	6	10
4	5	1	5	0	11	22
5	0	0	3	0	1	4
6	0	0	4	0	5	9
7	0	0	0	0	2	2
8	1	0	2	0	1	4
9	1	2	5	1	10	19
10	3	5	6	1	8	23
11	0	0	2	0	1	3
12	3	0	1	0	1	5
13	25	4	35	16	14	94
14	0	0	0	0	2	2
15	18	2	12	8	24	64
16	1	0	3	0	4	8
17	1	0	3	0	2	6
18	4	2	15	6	14	41
19	1	0	4	0	7	12
TOTAL	91	19	177	62	193	542

^a Données du mois de mai 2003.

Tableau 32. Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive – Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002^a.

Zone de chasse	Cause de mort						Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Capture accidentelle	Projet Recherche	Autre	
1	10	18	135	6	1	19	188
2	3	5	97	5	0	14	124
3	2	0	1	0	0	2	5
4	10	2	82	1	7	339	434
5	10	1	270	2	0	14	297
6	14	0	287	0	17	358	659
7	2	0	2	1	0	63	68
8	12	2	507	0	0	10	531
9	13	10	349	0	0	12	384
10	27	14	453	1	0	25	520
11	4	1	85	0	0	9	99
12	0	0	3	0	0	0	3
13	0	0	4	0	0	0	4
14	0	0	0	0	0	0	0
15	4	6	27	0	8	25	62
18	1	0	9	0	0	1	11
20	11	0	1	5	1 001	34	51
TOTAL	123	59	2 312	21	1 034	925	4 474

^a Données du mois de mai 2003.

Tableau 33. Sexe et groupe d'âge des cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers – Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002^a.

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Jeunes	Indéterminés	Total
1	37	53	19	26	135
2	21	34	19	23	97
3	0	1	0	0	1
4	6	12	15	49	82
5	44	156	69	1	270
6	15	50	35	187	287
7	2	0	0	0	2
8	99	230	57	121	507
9	19	57	11	262	349
10	48	157	86	162	453
11	12	25	4	44	85
12	0	2	0	1	3
13	0	4	0	0	4
15	10	12	3	2	27
18	5	1	2	1	9
20	0	0	1	0	1
TOTAL	318	794	321	879	2 312

^a Données du mois de mai 2003.

Tableau 34. Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage – Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002^a.

Zone de chasse	Cause de mort							Total
	Braconnage	Accident routier	Capture Accidentelle	Contrôle	Prédation	Projet Recherche	Autre	
1	2	0	1	0	1	26	2	32
2	2	1	1	0	0	3	5	12
4	0	0	0	0	0	0	0	0
5	0	0	0	0	0	0	0	
6	0	0	0	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0	1	1
8	0	1	0	0	0	0	0	1
9	1	0	0	0	0	0	1	2
10	3	2	0	6	0	10	10	31
11	0	0	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0	0	0
13	1	1	0	1	0	0	2	5
14	0	0	0	0	0	0	0	0
15	0	8	0	6	4	0	15	33
16	0	1	0	0	1	0	0	2
17	0	0	0	0	0	0	2	2
18	15	12	0	5	2	0	24	58
19	3	4	0	2	1	1	18	29
22	0	0	0	0	0	0	1	1
23	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	27	30	2	20	9	40	81	209

^a Données du mois de mai 2003.

APPENDICE 1

Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte

Orignal	<i>Alces alces</i>
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>
Caribou	<i>Rangifer tarandus</i>
Ours noir	<i>Ursus americanus</i>

APPENDICE 2

Plan de gestion de l'original 1999-2003

ANNÉE D'APPLICATION	ZONES							
	1	2, 10 et 18	3 et 17	4-sud, 9, 11-est et 15	4-nord et 5	6, 11-ouest, 12, 13, 14, 16 et 22	7, 8, 19-sud et 20	19-nord, 21, 23 et 24
1999	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2000	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2001	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2002	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2003	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite